

HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Président de la République préside une réunion

P.24

ALGÉRIE-ITALIE

Le secrétaire général du MDN reçoit son homologué italien

P.24

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Réunion d'urgence demain des ministres des AE de l'Otan

P.15

26^{ÈME} RÉUNION MINISTÉRIELLE OPEP-NON OPEP (OPEP+)

Pétrole : la production de l'Algérie dépassera 1 million de barils/jour en avril

Dans une déclaration à la presse en marge de la 26^{ème} réunion ministérielle Opep-non Opep (Opep+), à laquelle il a participé par visioconférence, M. Arkab a révélé que "la production pétrolière de l'Algérie atteindra 1.002.000 b/j au mois d'avril prochain".



RÉUNIONS DES COORDINATEURS DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION À ALGER

Boulimani : «L'Algérie adopte une nouvelle politique nationale pour la promotion de l'information et de la communication»

P.4

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, M. CHERFA :

«Une loi-cadre sur l'exercice syndical en préparation»

P.3

OMS

«La santé mentale en grande souffrance face au Covid-19»

P.11

SANTÉ

GINGIVITE

9 causes et facteurs aggravants

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 (19^E JOURNÉE)

Le MCA jubile, le NAHD n'est plus relégable

P.21



TÉLÉPHONIE

Mobilis obtient le prix de la meilleure couverture de réseau mobile en Algérie

P.2

ARMÉE

Dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

P.24

FMI-COMMISSION EUROPÉENNE Le 10^e Forum africain sur les finances publiques du 10 au 12 mars



La Commission européenne et le Fonds monétaire international (FMI) organiseront le 10^e Forum africain sur les finances publiques du 10 au 12 mars 2022, a indiqué le FMI sur son site web.

Ce forum en ligne abordera les réformes budgétaires de grande envergure nécessaires pour préserver la viabilité des finances publiques et accroître la résilience des économies africaines au lendemain de la pandémie de COVID-19, ainsi que les moyens de surmonter les contraintes de politique économique auxquelles les pays seront probablement confrontés au cours des prochaines années.

Parmi les participants figureront des ministres et autres dirigeants africains, des partenaires bilatéraux et des institutions multilatérales ainsi que des représentants de la société civile.

ALGÉRIE - LIBYE Le groupe Sonelgaz prêt à parachever ses projets avec GECOL



Le président directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal a affirmé, mardi à Alger, la disponibilité du groupe à parachever ses projets avec la société énergétique libyenne Général Electric Company (GECOL).

La déclaration de M. Adjal est intervenue lors de l'audience qu'il a accordée au chargé d'Affaires de l'ambassade de Libye à Alger avec lequel il a examiné les moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'électricité, selon un communiqué publié sur la page facebook officielle de Sonelgaz.

M. Adjal a également exprimé «la disponibilité de Sonelgaz à travailler avec GECOL et à parachever les projets communs».

Pour sa part, le chargé d'Affaires de l'ambassade de Libye à Alger a estimé que cette rencontre «se veut une occasion pour renforcer les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays», conclut le document.

BOUIRA La 1^{ère} lauréate du concours international de récitation du coran, Zineb Ben Youcef, honorée par les autorités locales



La première lauréate du concours International de récitation du Saint Coran, Zineb Ben Youcef, a été honorée mardi par les autorités locales à Bouira lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya, a-t-on constaté.

Au cours de cette cérémonie, le wali Lekhal Ayat Abdesselam, a remis un cadeau symbolique ainsi qu'une aide financière en guise d'encouragement et de reconnaissance de ses efforts consentis lors de la 7^e édition du concours international de récitation du Coran.

Le concours international organisé en Algérie s'est déroulé du 17 au 19 février, et ses résultats ont été annoncés dimanche soir.

Les trois lauréats ont été honorés lors d'une cérémonie organisée dimanche soir au Palais des Congrès d'Alger, coïncidant avec la commémoration de l'Isra et du Miraj.

TÉLÉPHONIE Mobilis obtient le prix de la meilleure couverture de réseau mobile en Algérie

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis a obtenu, mardi à Barcelone, le prix de la meilleure couverture de réseau téléphonique mobile en Algérie, décerné par la plate-forme spécialisée Ookla.

Le prix a été remis au PDG de Mobilis, Chaouki Boukhazni, lors d'une cérémonie organisée en marge du Salon international du mobile (MWC22).

Cette distinction de la meilleure couverture de réseau est «le couronnement des efforts de tous les travailleurs et de tous les partenaires de Mobilis», a déclaré M. Boukhazni, tout en soulignant l'engagement de son entreprise à «réaliser les objectifs et la stratégie de l'Etat» dans le secteur des télécommunications.

Par la même occasion, le PDG de Mobilis a réitéré l'engagement de son entreprise «à assurer de nouveaux services à valeur ajoutée au profit des clients et des citoyens, dans toutes les régions du pays, notamment dans les régions isolées et les zones d'ombre».

Ookla est une plate-forme conçue pour mesurer la qualité d'une connexion Internet.

Elle dispose de serveurs dans le monde entier, pour garantir une mesure «fiable et précise».

PARLEMENT APN : séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra une séance plénière, jeudi, consacrée aux questions orales à des membres du gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de l'APN.

Les questions seront adressées au ministre de l'Energie et des Mines (06), à la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme (04) et au ministre des Travaux publics (06), a précisé la même source.

COMMUNICATION Boudjemâa Doudou à la tête de la maison de la presse



Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a procédé, mercredi, à l'installation de M. Boudjemâa Doudou au poste de responsable chargé de la gestion de la maison de la Presse, en remplacement de M. Youcef Doucène, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres, le ministre a salué les efforts consentis par l'ancien responsable, invitant, par la même, M. Doudou à «poursuivre le travail et accomplir la mission qui lui incombe avec abnégation et dévouement, au regard de sa longue expérience au sein de cette importante structure médiatique», a conclu le communiqué.

ORAN Découverte d'une minoterie clandestine

Des éléments de la brigade de gendarmerie nationale au quartier «Nedjma» (Oran) ont découvert une minoterie clandestine qui utilisait des marques commerciales contrefaites, a-t-on rapporté mardi d'un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette minoterie activait sans licence ni documents en utilisant des marques contrefaites de diverses usines et un mélange du blé tendre et d'autres céréales d'origine inconnue pour produire de la farine destinée à la consommation humaine et animale.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de protection du consommateur et de répression de la fraude, s'est soldée par la saisie de deux machines servant au broyage, en plus de 16 quintaux de farine de marques différentes, de 11,5 quintaux d'orge, de plus de 290 qx de son, plus de 10 qx de calcium mêlé à des cailloux et du gravat rouge et plus de 100 qx de maïs, a-t-on indiqué.

Les infractions relevées sont, entre autres, l'absence de registre de commerce, le défaut de facturation et la création d'une entreprise sans permis d'exploitation.

Le propriétaire de la minoterie a été conduit au siège de la brigade de la gendarmerie nationale pour poursuivre l'enquête, a-t-on fait savoir.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED L'ancien wali de Médéa Mustapha Layadi condamné à 3 ans de prison ferme

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné mercredi l'ancien wali de Médéa, Mustapha Layadi, à trois (3) ans de prison ferme et à une amende de 200.000 DA.

Mustapha Layadi était poursuivi pour corruption, abus de fonction et dilapidation de deniers publics.

Le Procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait requis contre Mustapha Layadi une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA.



APN

Session de formation au profit des députés sur les mesures de l'action législative et parlementaire

L'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé, mercredi, une session de formation au profit des députés sur les mesures de l'action législative et le rôle du contrôle parlementaire.

Dans son allocution, le président de l'APN, Brahim Boughali a insisté sur «l'impératif d'accorder l'intérêt nécessaire au contrôle parlementaire et au processus d'élaboration d'un texte législatif», indiquant que le développement auquel aspire le pays est tributaire de la capacité de l'instance législative à maîtriser les mécanismes de travail et d'amélioration de sa performance».

«Au regard de l'impact direct de tout système législatif sur la vie publique, la formation et l'actualisation des connaissances sont indispensables à la promotion de l'acte parlementaire», a-t-il poursuivi.

Lors de cette journée de formation, Messaoud Chihoub, juriste et ancien député a présenté une communication sur «les mesures de l'action législative» dans laquelle il a évoqué le processus d'élaboration des projets de lois

et la relation entre les pouvoirs exécutif et législatif ainsi que les prérogatives de ce dernier.

Dans ce cadre, il a évoqué les lois régissant la question de proposition par un groupe parlementaire d'un projet de loi.

Dans son intervention sur «la notion des mécanismes de contrôle et leur rôle dans la dynamisation de l'action parlementaire», professeur Salima Mesrati, ancien membre du Conseil constitutionnel, a appelé à «revoir le règlement intérieur de l'APN et la loi organique régissant les relations fonctionnelles entre le parlement et le gouvernement» pour «réduire la charge sur l'activité parlementaire».

Les observations des députés présents au débat ont porté essentiellement sur le fait que «les représentants du gouvernement tardent à répondre aux questions orales.



LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, YUCEF CHERFA « Une loi-cadre sur l'exercice syndical en préparation »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a indiqué mardi à Alger que son département préparait une loi-cadre sur l'exercice syndical. Répondant aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par le vice-président Ben Thabet Azzi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Cherfa a précisé que le projet d'amendement de la loi 90-14 relatif aux modalités d'exercice du droit syndical « vise à adapter les lois du secteur à la teneur des accords internationaux ratifiés par notre pays », ajoutant que son département préparait une loi-cadre révolutionnaire qui couvrirait tous les aspects du travail syndical conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Concernant le nécessaire amendement en profondeur de la loi relative aux modalités d'exercice du droit syndical réclamé par les députés, le ministre a souligné que des experts et d'anciens syndicalistes seront associés aux côtés de l'administration à l'élaboration du projet de loi-cadre, en tenant compte de toutes les observations des députés, ajoutant que le texte sera soumis à l'ensemble des organisations syndicales et patronales.

M. Cherfa a souligné à ce propos, que



«la plupart des amendements soumis à l'approbation des députés sont en accord avec nos engagements au titre des accords internationaux».

L'article 4 de la loi actuelle, accorde à la fédération et à la confédération le même rôle qu'au syndicat de base, a fait observer le ministre, soulignant l'importance de la création de confédérations à même de renforcer l'action syndicale tout en facilitant les négociations avec l'administration, sachant que la fédération est constituée de trois (3) syndicats et la confédération de deux (2) fédérations ou de cinq (5) syndicats.

Concernant l'article 6 et l'exercice d'une activité syndicale par un travailleur étranger, le premier responsable du sec-

teur a précisé que «la loi algérienne ne fait aucune discrimination en la matière».

«Si certaines conditions liées notamment au contrat de travail et à la résidence sont remplies, le travailleur de nationalité étrangère peut exercer librement une activité syndicale».

S'agissant de la nécessaire application des décisions de justice par le patronat et les syndicalistes, M. Cherfa a indiqué que «ces derniers sont tenus les appliquer, comme l'avait souligné récemment le président de la République».

S'agissant de la séparation entre l'exercice syndical et l'activité politique, le ministre a précisé que «cette question sera tranchée avec précision, notamment concernant les postes de responsabilité».

Pour ce qui est de la réintégration des travailleurs licenciés, y compris les syndicalistes, le ministre a indiqué que «des mesures strictes ont été prises pour protéger le délégué syndical et nous veillerons, a-t-il dit, à travers les inspections de travail, à leur application». Il a ajouté à ce propos, que «le nombre de l'effectif des inspecteurs qui est actuellement de 586 inspecteurs au niveau national, sera renforcé, tout en leur permettant de bénéficier des moyens nécessaires à l'exercice de leur mission». Evoquant l'allocation chômage qui a été au centre des débats des députés, M. Cherfa a fait savoir que «300.000 rendez-vous ont été donnés via la plateforme numérique aux inscrits, depuis le 25 février à ce jour», précisant que «l'opération se poursuit». Le ministre dira que «le dossier pour l'obtention de l'allocation est simple», ajoutant que «plus de 60% parmi les inscrits sont des universitaires et des techniciens au niveau des centres et des instituts de formation professionnelle et 80 % d'entre eux sont âgés de moins de 35 ans».

Le ministre a fait observer qu'à partir de cette année ou début de l'année prochaine, «il n'y aura plus de poste d'emploi temporaire, mais un travailleur sous contrat, déclaré auprès de la sécurité sociale et ayant droit à la retraite ou une personne sans emploi».

PROJET DE LOI PORTANT MODALITÉS D'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL Les députés plaident pour des amendements «profonds»

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont plaidé, mardi, lors du débat du projet de loi modifiant et complétant la loi N 90-14 portant modalités d'exercice du droit syndical pour des amendements «profonds» afin de garantir la transparence et la protection aux représentants des travailleurs et éliminer les obstacles auxquels ils font face. Lors d'une séance de débat présidé par le vice-président de l'assemblée, Bentabet Azzi, auquel ont pris part les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfah et des Relations avec le Parlement, Basma

Azouar, les députés ont plaidé pour l'introduction d'amendements profonds afin de garantir la transparence et la protection aux représentants des travailleurs et éliminer les obstacles auxquels ils font face. Dans ce cadre, le député Abdenacer Laziz (indépendants) a mis l'accent sur «la nécessité de mettre en place des mécanismes pour le choix des représentants des travailleurs sans conditions ou entraves bureaucratiques». Pour Rabah Daimallah (Mouvement El Bina), «tous les syndicats actifs à travers le pays appellent à «une révision profonde de cette loi». «Sept (7) amendements sont

insuffisants pour combler les lacunes et renforcer le droit syndical», a-t-il estimé. De son côté, le député Rachid Miloudi (Front de libération nationale, FLN) a insisté sur la nécessité de procéder à des amendements profonds dans le texte de loi, notamment en ce qui concerne la représentativité syndicale et la protection des syndicalistes pour éviter les conflits individuels et collectifs, compte tenu des mutations socioéconomiques dans le pays, et rompre avec les anciennes pratiques». Pour sa part, le député Abdelwahab Yakoubi (Mouvement de la société pour la paix, MSP) a estimé nécessaire



de réviser les articles de 34 à 39 du texte de loi et de ne pas se contenter de les actualiser. Lors des débats, qui ont porté essentiellement sur l'allocation chômage, les députés ont appelé à aplanir les difficultés et à réduire

le nombre des conditions requises pour les bénéficiaires, en permettant aux chômeurs ayant assuré provisoirement des remplacements de bénéficier de cette allocation.

ALGÉRIE - ONU Environnement: renforcer les mécanismes de «transformation écologique»

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi a affirmé, mardi à Alger, la détermination du secteur à doubler d'efforts pour améliorer la qualité du cadre environnemental du citoyen à travers le renforcement des mécanismes de «transformation écologique et éco-sociale» avec l'implication de la société civile dans le développement environnemental.

L'amélioration du cadre environnemental du citoyen constitue une «extrême priorité» qui se concrétise à travers les actions visant le renforcement des mécanismes à même de faire aboutir cette démarche et réaliser le développement durable, a indiqué la ministre lors de la présentation de la stratégie sectorielle et ses perspectives devant les membres de la Commission de l'agriculture et la pêche, sous la présidence d'Ilyes Guemagumi, président par intérim de la Commission en présence de la ministre des Relations avec le parlement.

La ministre a mis en avant l'importance de «la transformation écosociale» pour se diriger vers une économie verte basée sur la citoyenneté environnementale à travers la formation et l'accompagnement de tous les acteurs dans le domaine environnemental et l'implication des mouvements de la société civile dans le plan de développement environnemental.

Mme Moualfi a évoqué la transformation écologique qui se repose sur l'économie circulaire pour une consommation «plus responsable» des ressources naturelles et l'adoption de l'économie verte qui se dirige vers des technologies vertes qui consomment moins d'énergie.

Dans le souci de réaliser la mutation écosociale, la ministre a fait savoir que cela passait à travers l'amélioration du partenariat avec la société civile et la création d'une plateforme numérique interactive des associations environnementales pour renforcer l'initiative de la citoyenneté écologiques pour l'amélioration du cadre environnemental du citoyen.

Concernant la mise en œuvre de la mutation écologique, Mme Moualfi a mis l'accent sur l'impérative révision des textes législatifs relatifs à la gestion et l'élimination des déchets, soulignant que la mutation écologique reposait essentiellement sur le développement de l'économie verte et circulaire pour l'amélioration du cadre environnemental du citoyen.

La ministre a rappelé, en outre, que le programme de valorisation de l'économie verte et circulaire visait à valoriser les déchets et créer 8.000 microentreprises recrutant près de 40.000 employés sur une durée de 5 ans, notamment dans la collecte, la transformation et la valorisation des déchets, en sus du renforcement de l'accompagnement des porteurs de projets dans ce domaine.

Mme Moualfi a également relevé les autres efforts relatifs au domaine de développement et d'amélioration du cadre environnemental du citoyen à travers la mise en œuvre d'opérations pilotes touchant essentiellement le recyclage et la valorisation du plastique, en sus d'encourager le tri sélectif et d'améliorer la gestion des déchets.

De leur côté, les membres de la commission ont mis en avant les efforts consentis par le ministère en vue de réaliser le développement environnemental, insistant sur l'importance d'élargir le domaine environnemental à la protection des ressources la faune et de la flore et à la lutte contre la chasse anarchique.

ARMÉE - COMMUNICATION

Batna : visite guidée au Centre d'instruction de l'arme blindée au profit des journalistes

Les représentants des médias ont été conviés, mercredi, à une visite guidée au Centre d'instruction de l'arme blindée chahid Messaoud Mebarkia, au centre-ville de Batna, relevant de la 5ème région militaire Chahid Zighoud Youcef.

L'initiative a permis aux représentants de la presse de découvrir de près cette infrastructure de formation et ses moyens pédagogiques. Intervenant au nom du commandant de la 5ème région militaire, le commandant de ce Centre le colonel Sadek Medjdoub a inscrit cette visite dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de la saison 2021/2022 adopté par le Commandement supérieur de l'Armée nationale populaire pour présenter les multiples uni-

OUVERTURE DES TRAVAUX DES RÉUNIONS DES COORDINATEURS DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION À ALGER BOUSLIMANI « L'Algérie adopte une nouvelle politique nationale pour la promotion de l'information et de la communication »

Les travaux des réunions périodiques des coordinateurs de la radio et de la télévision, des ingénieurs en communication et des techniciens des réseaux d'échange, se sont ouverts hier à Alger et s'étaleront au 6 mars courant.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, en compagnie du Directeur général de l'Union arabe des radios et télévisions (ASBU), avec la participation des représentants des instances arabes et des unions professionnelles internationales.

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a indiqué mercredi que l'Algérie adoptait une nouvelle politique nationale pour la promotion de l'information et de la communication dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la réunion annuelle des coordonnateurs des radios et télévisions arabes, en présence du Directeur général de l'Union des radiodiffusions des Etats arabes (ASBU), Suleiman Abdel Rahim, et des directeurs des échanges, de l'information et des programmes des radios et télévisions arabes, M. Bouslimani a précisé que l'Algérie «adopte une nouvelle politique nationale



pour la promotion de l'information et de la communication dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République». Cette démarche est «en accord avec les principes de la Constitution de 2020 et les progrès technologiques en cours», a soutenu le ministre, appelant à la nécessaire conjugaison des efforts aux niveaux national et arabe pour relever les défis dans ce domaine. Cette nouvelle politique nationale repose sur «le renforcement du système juridique, la généralisation de l'usage du numérique et la formation de l'élément humain», a affirmé M. Bouslimani, soulignant que l'Algérie «place

la coordination et la coopération arabes parmi ses priorités». «L'information et la communication font partie de ces priorités, notamment à la lumière des médias nouveaux et alternatifs qui s'imposent très rapidement dans le paysage médiatique moderne», a-t-il soutenu. A cet effet, le ministre a précisé que «les médias alternatifs ont introduit de nouveaux concepts dans le processus de communication» et qu'en dépit de leurs aspects positifs, notamment pour ce qui est de la célérité et de la facilité à communiquer, ces médias ont donné lieu à des agissements graves qui ciblent en premier lieu la vie privée des personnes ainsi que la sou-

veraineté, l'unité et la stabilité des Etats». A cette occasion, M. Bouslimani a mis l'accent sur la nécessité de mobiliser les compétences arabes du domaine du numérique pour produire et créer des contenus communs garantissant la concurrence dans un cadre professionnel et faire face aux plus dangereuses des guerres, à savoir les guerres de quatrième génération qui s'alimentent de rumeurs et de fakenews pour influencer les jeunes en particulier». Par ailleurs, le ministre a mis en avant le rôle des compétences de l'ASBU et du centre arabe d'échange d'information et de programmes en Algérie, qui ont prouvé «leur capacité à s'adapter à l'évolution technologique de l'information et de la communication et à renforcer la coopération et l'échange entre les pays membres ainsi qu'avec les organismes internationaux et régionaux similaires».

Pour appuyer l'effort arabe commun, le ministre a souligné que l'Algérie «procède actuellement à l'équipement du siège du centre arabe d'échange d'information et de programmes, réalisé à Bouchaoui (ouest d'Alger)».

LE DG DE L'ASBU, SULEIMAN ABDEL RAHIM : « L'ASBU «prête» à couvrir le prochain sommet arabe en Algérie »

Le Directeur général de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), Suleiman Abdel Rahim, a affirmé mercredi à Alger, que l'ASBU était «prête» à couvrir les travaux du sommet arabe que l'Algérie abritera au courant de cette année.

«Nous sommes prêts à couvrir les travaux du sommet arabe qui sera abrité en Algérie.

Nous avons entamé les préparatifs qui seront accélérés à l'approche de cet important rendez-vous», a indiqué M. Suleiman dans son allocution à l'ouverture des travaux des réunions périodiques des coordinateurs de la radio et de la télévision, des ingénieurs en communication et des techniciens des réseaux d'échange.

Il a ajouté que l'ASBU travaillait «en coordination avec la télévision algérienne, la radio nationale et les organismes de diffusion pour bien

préparer la transmission de ce grand événement».

Le responsable de l'ASBU a salué «l'adhésion de l'Algérie, avec sa direction éclairée, à tous les efforts visant à renforcer l'action arabe commune, à travers la consolidation des liens de solidarité entre les Etats arabes», soulignant que «l'Algérie est la terre de l'héroïsme et des grands exploits, au vu de ses positions constantes à l'égard des différentes questions arabes».

Il a en outre souligné que «l'Etat algérien accorde un intérêt d'extrême importance au parcours de l'ASBU et appuie ses projets», rappelant que le Gouvernement algérien a mobilisé les fonds nécessaires pour la réalisation du nouveau siège du centre arabe d'échange d'informations et de programmes à Alger, et ce en un court délai. Ce projet, a-t-il

dit, est «une fierté» pour l'ASBU, vu que l'échange est «l'une des activités les plus importantes de cette instance, ajoutant qu'il permettra d'assurer un cadre de travail adéquat».

Après avoir insisté sur «l'importance de l'échange d'informations et de programmes dans le cadre de la mission médiatique de l'ASBU», M.

Suleiman a relevé «le progrès enregistré dans ce domaine».

Il a précisé que «le volume d'échange en matière d'informations s'élève à près de 13.000 informations en 2021, soit une moyenne de 41 informations par jour, en dépit de la crise sanitaire», estimant que «ce volume est important et sera renforcé avec la création des nouveaux réseaux de l'ASBU et la mise en service du centre arabe d'échange d'informations et des programmes 24h/24».

de kuk sool leur permettant d'apprécier le niveau de formation dispensé par le centre avec en appui des explications fournies par ses cadres.

Le Centre d'instruction de l'arme blindée a été créé en décembre 2007 et son premier noyau a vu le jour le 14 juillet 2008 au sein de l'Ecole d'application de l'arme blindée de Batna avant son transfert au 1er centre d'instruction de la première division blindée de la région Dhaya à Barika.

Le Centre a par la suite été transféré en 2015 à son nouveau siège dans la ville de Batna dans les anciens locaux de l'Ecole d'application de l'arme blindée.

COLLOQUE

Le parcours militant et intellectuel de Abane Ramdane mis en exergue

Le parcours intellectuel et révolutionnaire de Abane Ramdane et son apport dans l'organisation de la Révolution ont été au coeur des interventions des participants à la 2ème journée d'un colloque international organisé mercredi à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Les intervenants au cours du colloque, organisé en visioconférence, ont évoqué le passé militant et révolutionnaire de Abane Ramdane qui avait rejoint le mouvement national dès le lycée, à l'instar de beaucoup de jeunes algériens de l'époque, ainsi que sa formation intellectuelle et politique qu'il a mise en oeuvre dans l'organisation de la Révolution. Son parcours militant et intellectuel lui a valu de séjourner dans les geôles coloniale et de subir les affres de la torture, à l'instar de l'ensemble des militants nationalistes arrêtés au lendemain, notamment, du démantèlement de l'Organisation spéciale (OS) à laquelle il avait appartenu.

A sa sortie de prison en 1955, où il avait continué à se forger politiquement et à mûrir sa pensée et sa vision, Abane Ramdane s'était, de suite, impliqué dans l'orga-



nisation de la guerre de libération, en cours depuis une année déjà. "Son implication immédiate dans la guerre à un moment où les principaux dirigeants de la Révolution étaient soit déjà tombés au champ d'honneur, soit emprisonnés ou à l'étranger, avait permis de combler un vide dans l'organisation de la Révolution", a-t-on souligné. "A sa sortie de prison, il avait commencé à

mettre en pratique sa vision de la Révolution, fruit de son expérience militante, en prenant en considération l'ensemble des facteurs et aussi le rapport de forces en présence, dans le camp national comme chez la puissance d'occupation", a soutenu Brahim Tass, de l'Université de Ghardaia.

C'est dans cette optique, a expliqué l'universitaire, qu'il a, d'abord, entrepris de

réunir les forces du mouvement national. Ses efforts ont abouti à la tenue du congrès de la Soummam en août 1956 pour doter la Révolution de véritables orientations et directions politiques et réaffirmer les objectifs tracés et contenus lors du déclenchement de la guerre de libération le 1er novembre 1954.

De son côté, et intervenant depuis Montréal (Canada), Abdelkader Kacher, est revenu sur le rôle de Abane et "les fondements de l'organisation territoriale adaptée et inscrite dans le temps et l'espace Nord africain" issue du congrès de la Soum mam".

Des intervenants ont également abordé les relations de l'architecte de la Soummam avec la fédération de France du front de libération nationale (FLN) et la délégation algérienne à l'extérieur.

KHENCHELA

Vers la distribution de 300 logements promotionnels aidés à Kais

Au total, 300 logements promotionnels aidés (LPA) seront bientôt distribués dans la commune de Kais (Khenchela), a-t-on appris mercredi auprès de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Selon la responsable du service de promotion immobilière et du foncier, Loubna Boughrara, l'entreprise de réalisation s'emploie actuellement à lever toutes les réserves émises par les services techniques chargés de ce projet en prévision de sa réception et la programmation de l'opération de distribution des logements aux bénéficiaires, dans les meilleurs délais, en coordination avec les services de la wilaya et de la daïra de Kais.

Parallèlement à la levée des réserves par l'entreprise de construction, l'opération d'aménagement extérieur de ces habitations, des espaces verts et des aires de jeux est en voie de parachèvement, a-t-elle fait savoir.

La même responsable a ajouté, dans ce même contexte, que l'ensemble des travaux de raccordement aux différents réseaux ont été récemment achevés, et ce en étroite collaboration avec les directions de l'urbanisme, des ressources en eau, de l'énergie ainsi que la Concession de distribution d'électricité et du gaz de Khenchela.

L'antenne locale de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Khenchela, assure le suivi, en coordination avec le bureau d'études, à travers l'organisation des visites quotidiennes au chantier de construction de ce projet de logements pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux qui devraient être finalisés durant les 15 premiers jours du mois de mars en cours, a précisé Mme Boughrara.

La Direction locale de l'OPGI de la même wilaya, est chargée de la supervision et du suivi des chantiers de construction de 1.126 logements promotionnels aidés et de type social participatif, réparties à travers les villes de Khenchela, Kais et El Mahmal, a-t-on encore souligné.

ROUTES - MILA

Lancement prochain des travaux de renforcement d'un tronçon de la RN 79

Les travaux de renforcement d'un tronçon de la RN 79, dans son segment reliant les communes de Mila et Ain Tine, seront lancés prochainement, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale des Travaux publics.

Le projet de renforcement d'une partie de la RN 79, dont le secteur a bénéficié au titre de l'année en cours (2022), a été décidé compte tenu de la densité du trafic que connaît cette route fréquentée surtout par les poids lourds, a précisé à l'APS le directeur local du secteur Abdallah Sellai, ajoutant que le chantier ciblera un linéaire de 12,3 km depuis la ville de Mila jusqu'à la localité

Azzaba Lotfi dépendant de la commune Ain Tine.

Le même responsable, a déclaré que l'étude relative à ce projet a donné lieu à sa répartition en plusieurs parties, selon la spécificité de chaque partie en fonction des dégâts subis et la nature des travaux à mener pour permettre sa réfection.

Les travaux programmés dans le cadre de ce projet porteront sur la réalisation d'ouvrages d'art et d'autres pour l'évacuation des eaux et la réfection de la chaussée, a-t-on fait savoir.

Les services de la direction des travaux publics de la wilaya de Mila

œuvrent à finaliser les procédures nécessaires pour le lancement des travaux, a déclaré M. Sellai, précisant que l'opération est actuellement à la phase de préparation du cahier des charges pour lancer l'avis d'appel d'offres en vue d'attribuer les travaux à une entreprise qualifiée.

Pour rappel, ce tronçon de la RN 79 reliant la commune de Mila à celle d'Ain Tine constitue une voie névralgique vers l'autoroute Est-ouest et le port de Djen Djen dans la wilaya de Jijel, de même qu'il constitue aussi une voie vers plusieurs wilayas de l'Est du pays à l'instar de Constantine.

LAGHOUAT

La situation des ksour et du vieux bâti, thème d'une rencontre

Les participants à un séminaire national sur les mutations dans les villes et ksour sahariens, ont plaidé mercredi à Laghouat pour la régularisation juridique de la situation de leurs ksour, vieux bâti et constructions détériorées. Ils ont recommandé leur régularisation juridique de sorte à préserver aux générations futures leur caractère sauvegardé en tant que patrimoine authentique, à travers une stratégie de développement urbain, et sur la base de la numérisation du patrimoine matériel et immatériel via une cartographie digitalisée identifiant clairement leurs espaces et répartition spatiale. Les recommandations des séminaristes ont porté aussi sur la toponymie authentique des ksour et de leurs différents espaces, au regard de leur intérêt socio-culturel et patrimonial, en prévoyant des jumelages avec les pays renfermant des ksour, en plus d'ouvrir des ateliers de formation en recherche et entretien, avec

l'implication de la société civile dans la démarche. Le but étant de préparer leur classement sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, avec la perspective d'y réintroduire une dynamique sociale et de les exploiter économiquement, ont-ils souligné. Les participants ont appelé, en outre, à attacher davantage d'intérêt aux études académiques concernant ce patrimoine et à encourager les étudiants et les spécialistes, dans les universités et centres de recherches, à approfondir les études dans le patrimoine saharien de façon générale, les ksour en particulier, dans le but de les sauvegarder. La présidente du séminaire, le Dr. Oum El-Kheir Chethata, a mis en avant la dimension historique authentique du patrimoine culturel des cités et ksour sahariens algériens, le lien social à l'égard de l'urbanisme saharien ainsi que l'impact de développement économique, urbanistique et architectural durable de

ces entités sahariennes.

La rencontre a permis de traiter de différents axes liés à la thématique générique, dont le référent patrimonial et culturel des cités et ksour sahariens, les mutations sociales liées à leur urbanisme, le discours littéraire relatif à l'urbanisme saharien, ainsi que les défis du temps sur ce mode urbanistique et architectural, mais aussi sa valeur patrimoniale et touristique et sa protection juridique.

«Il s'agit de la troisième édition de cette campagne, visant à lutter contre les MTH, dont le coup d'envoi a été donné hier (mardi)», a expliqué à l'APS la chargée de communication de l'unité de Bouira de cette entreprise publique, Mme Khellife Souad.

Dans le cadre de cette opération, il a été rappelé que le laboratoire de l'ADE de Bouira veille au contrôle quotidien des eaux potables distribuées via le réseau public et ce à travers tout le pro-

cessus d'alimentation (production et distribution).

«Ce contrôle porte sur des analyses bactériologiques et physicochimiques des eaux, à partir de la source, que ce soient les barrages, puits, ou sources», a assuré Mme Khellife.

La même responsable a précisé, à ce propos que 100 686 analyses du taux de chlore, 9 665 analyses bactériologiques et 9 665 autres analyses physicochimiques, avaient été effectuées en 2021, sur des échantillons d'eau potable distribués aux populations de la wilaya de Bouira.

«A travers cette campagne, nous voulons sensibiliser les citoyens sur les dangers et maladies qui pourraient provenir

des eaux à cause de certains mauvais comportements», a souligné la chargée de communication de l'ADE.

A noter que des sorties sur le terrain sont effectuées, dans le cadre de cette campagne, pour s'enquérir de l'état des réservoirs, ainsi que des citernes chez les clients et au niveau des établissements scolaires, a-t-on appris de même source. «Nous organisons également des journées portes-ouvertes au niveau du laboratoire de contrôle de qualité de l'eau, afin de faire connaître les étapes du processus d'analyses d'échantillons d'eau potable effectué par un groupe d'ingénieurs et de techniciens de l'ADE», a ajouté Mme Khellife.

APS

BOUIRA

Campagne de lutte contre les maladies à transmission hydrique

Une campagne de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) a été lancée, à Bouira, par les services locaux de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris mercredi auprès de cet organisme.

«Il s'agit de la troisième édition de cette campagne, visant à lutter contre les MTH, dont le coup d'envoi a été donné hier (mardi)», a expliqué à l'APS la chargée de communication de l'unité de Bouira de cette entreprise publique, Mme Khellife Souad.

Dans le cadre de cette opération, il a été rappelé que le laboratoire de l'ADE de Bouira veille au contrôle quotidien des eaux potables distribuées via le réseau public et ce à travers tout le pro-

cessus d'alimentation (production et distribution).

«Ce contrôle porte sur des analyses bactériologiques et physicochimiques des eaux, à partir de la source, que ce soient les barrages, puits, ou sources», a assuré Mme Khellife.

La même responsable a précisé, à ce propos que 100 686 analyses du taux de chlore, 9 665 analyses bactériologiques et 9 665 autres analyses physicochimiques, avaient été effectuées en 2021, sur des échantillons d'eau potable distribués aux p opulations de la wilaya de Bouira.

«A travers cette campagne, nous voulons sensibiliser les citoyens sur les dangers et maladies qui pourraient provenir

des eaux à cause de certains mauvais comportements», a souligné la chargée de communication de l'ADE.

A noter que des sorties sur le terrain sont effectuées, dans le cadre de cette campagne, pour s'enquérir de l'état des réservoirs, ainsi que des citernes chez les clients et au niveau des établissements scolaires, a-t-on appris de même source. «Nous organisons également des journées portes-ouvertes au niveau du laboratoire de contrôle de qualité de l'eau, afin de faire connaître les étapes du processus d'analyses d'échantillons d'eau potable effectué par un groupe d'ingénieurs et de techniciens de l'ADE», a ajouté Mme Khellife.

APS

MED-TSO

Le groupe Sonelgaz prêt à promouvoir le réseau électrique en Méditerranée

Le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, et président actuel de l'Association des opérateurs des réseaux de transport d'électricité de la Méditerranée Med-TSO, Mourad Adjal, a affirmé mardi que le groupe était prêt à promouvoir, de manière efficace, le réseau électrique dans la région.

Le P-dg de Sonelgaz qui est également président du Comité maghrébin de l'électricité (Comelec) s'exprimait lors d'une réunion par visio-conférence avec le secrétaire général de l'Association Med-TSO, Angelo Ferrante. Lors de cette rencontre, M. Adjal a indiqué que le Groupe Sonelgaz était «prêt à travailler avec tous les opérateurs au niveau régional et international», ajoutant que «tous les efforts seront faits pour préserver les acquis et promouvoir le réseau électrique de manière efficace et efficiente». Pour rappel, Med-TSO a été créée à Rome, le 19 avril 2012, sur l'initiative du groupe Sonelgaz et l'entreprise italienne TERNA. Med-TSO a pour mission d'appuyer toutes les initiatives entrepreneuriales visant à relancer le marché méditerranéen d'électricité. M. Mourad Adjal a été élu à l'unanimité président de Med-TSO, lors des travaux de l'assemblée générale tenue le 28 février 2022, pour un mandat allant jusqu'au 30 juin 2023.

Le Comelac regroupe des sociétés d'électricité en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Libye et en Mauritanie. Créé en juin 1974, l'organisme s'intéresse principalement aux questions liées à la problématique de développement du secteur de l'électricité dans la région du Maghreb. Sonelgaz a été élue à la tête du Comelac, le 23 février 2021 pour une durée de trois ans (jusqu'en 2023).

INVESTISSEMENT

Rencontre entre des hommes d'affaires algériens et américains

Des hommes d'affaires de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) ont tenu mardi à Alger une rencontre avec leur homologues américains, avec lesquels ils abordés des possibles projets de partenariats, a indiqué cette organisation patronale dans un communiqué.

«Dans le prolongement de la visite de Mme l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie au siège de la CGEA, une rencontre a été tenue ce mardi à l'hôtel Sofitel, entre des hommes d'affaires de la CGEA, activant dans les secteurs d'énergie et environnement, d'hydraulique et traitement des eaux, du BTPH, d'architecture et dans l'agroalimentaire avec leurs homologues américains», précise le communiqué. «Après les présentations de chacun des opérateurs présents, la rencontre s'est poursuivie par des échanges B2B, ayant porté sur des possibles projets de partenariats», ajoute la même source. Lors de cette rencontre, «il a été précisé le souhait de faire aboutir des projets d'investissement pour produire localement, conformément à l'orientation économique stratégique du pays». Le 22 février dernier, la prés ident de la CGEA, Saïda Neghza, avait rencontré au siège national de son organisation, l'ambassadrice américaine Elizabeth Moore Aubin.

INDUSTRIE

Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage, un espace pour faire connaître les capacités productives des sociétés algériennes spécialisées

La première édition du Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage visant à faire connaître les capacités productives des sociétés algériennes a été ouvert mardi à Alger. Supervisant l'ouverture du Salon, organisé par la société CGCOM Event, le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchlaghem, a appelé les sociétés nationales à s'impliquer dans l'effort de promotion des exportations hors hydrocarbures à 7 mds USD d'ici à fin 2022. Il a fait savoir que les sociétés algériennes étaient connues pour l'industrie manufacturière en plus de l'émergence d'un autre secteur y relatif à savoir l'emballage qui représente l'un des leviers de l'économie mondiale avec une valeur marchande de 1.000 mds USD/an. M. Bouchlaghem a appelé les producteurs algériens à s'inscrire dans le fichier national du produit national, en plus de la plateforme d'ALGEX qui s'intéresse aux producteurs algériens dans l'ob-

jectif de faire connaître davantage le produit local. «Nous avons réa lisé en 2021 une valeur dépassant les 5 mds USD hors hydrocarbures, mais nous visons à atteindre 7 mds USD à la fin de 2022, avec la coopération des différentes entreprises nationales». M. Bouchlaghem a mis en avant la plateforme numérique lancée par la société organisatrice à l'occasion du salon, soulignant le soutien du secteur à toutes les initiatives, qu'elles soient publiques ou privées, pour faire connaître le produit national et élargir sa diffusion dans les marchés étrangers arabes, africains, européens et autres, tout en contribuant à la transition d'une économie rentière en une économie diversifiée. L'Algérie cherche, selon le même responsable, à obtenir sa part du marché international dans le cadre du principe gagnant-gagnant, tout en créant une attractivité pour l'investissement à l'intérieur du pays et en élevant le taux d'intégration à plus de 40% pour atteindre

EL-OUED

Diverses rencontres exploratoires de partenariats avec des opérateurs d'Afrique

Des rencontres exploratoires de partenariat entre opérateurs économiques algériens et leurs homologues de pays africains se sont tenues à El-Oued en marge du 2ème salon international du produit national «Production-Exportation» (SIPEX: 28 février-3 mars).

Entrant dans le cadre des objectifs attendus du Salon tels que fixés par la Chambre de Commerce et d'Industrie «CCI-Souf», ces rencontres visent à identifier de nouvelles niches économiques pour l'exportation du produit national à travers des segments de coopération entre l'Algérie et les pays africains, notamment du voisinage, a affirmé le président de la CCI-Souf, Nabil Kenouâa. L'importance de la coopération économique Algérie-Afrique pour la promotion de l'exportation du produit national a été également soulignée par Abderrahmane Meddeb, propriétaire d'une société de fabrication de produits pharmaceutiques, spécialisée dans la brosse à dent. Cet investisseur, ayant déjà un capital expérience de 16 ans en Chine, a fait part de rencontres «sérieuses» avec des opérateurs de pays africains



et arabes, en vue d'exporter son produit «de qualité», sachant, a-t-il dit, qu'il «existe de nombreuses entreprises industrielles algériennes, leaders dans leur domaine à l'échelle continentale». Aussi, a-t-il estimé, les exportations algériennes sont appelées à se renforcer avec l'ouverture de postes frontaliers terrestres dans le Sud. De son côté,

Rabah Derbal, représentant de la société mauritano-algérienne de construction et d'import-export (basée à Nouakchott), a annoncé l'ouverture d'un Centre commercial algéro-mauritanien dans la capitale mauritanienne, renfermant 64 locaux commerciaux et six (6) entrepôts de stockage, dans la perspective de l'intensification des exporta-

tions algériennes vers le marché africain.

La deuxième édition du SIPEX a donné lieu à des rencontres entre hommes d'affaires algériens et de délégations africaines, en présence de leurs représentants diplomatiques, en vue d'explorer les besoins du marché africain en produits nationaux agricoles et agro-industriels de large consommation et usage. Les hommes d'affaires ont convenu, lors de rencontres, d'arrêter des programmes de visites d'opérateurs nationaux à des pays africains pour étudier les besoins de leurs marchés et impulser la dynamique de coopération économique.

Le 2ème Salon international du produit national «Production-Exportation» est organisé au complexe touristique «Gazelle d'or» par la CCI-Souf, en coordination avec la société «El-Fahd-Exp».

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Un nouveau texte réglementaire en cours d'élaboration

Un nouveau texte réglementaire permettant d'améliorer la prise en charge des différents produits pharmaceutiques, est en cours d'élaboration au niveau du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a annoncé mardi ce ministère dans un communiqué.

Ce texte vise à définir les différentes notions liées à la disponibilité des produits pharmaceutiques ainsi que les mesures nécessaires à entreprendre en cas de perturbation de l'approvisionnement et de non disponibilité des produits pharmaceutiques notamment essentiels, précise la même source. «Une fois finalisé, le texte sera proposé aux membres de l'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques et aux différents partenaires pour consultation en vue d'un éventuel enrichissement», selon le communiqué.

Cette annonce a été faite lors de la session ordinaire de l'Observatoire tenue lundi par visioconférence, avec la participation des membres représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Santé, du ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, du Comité des experts cliniciens, des ordres et des syndicats des pharmaciens et des médecins, ainsi que les associations des producteurs et des distributeurs et des consommateurs. Par ailleurs, et «conformément aux instructions du Premier ministre, relatives à l'adhésion de la pharmacie

centrale des hôpitaux (PCH) au système de veille stratégique mis en place par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, à travers la plate-forme numérique», le président de l'observatoire, Redha Belkacemi, a rappelé lors de cette réunion, la «nécessaire» coordination entre la PCH et les services compétents du ministère de l'Industrie Pharmaceutique, afin «d'anticiper les ruptures et de veiller à la disponibilité continue des médicaments à usage hospitalier».

La réunion a été consacrée à l'évaluation du respect de la réquisition du 18 janvier 2022 concernant les médicaments inscrits au protocole de thérapeutique de la Covid-19 ainsi qu'à l'étude de la disponibilité des médicaments dispensés en officines notamment les insulines et certains collyres, explique le ministère.

Les réquisitions seront élargies pour les médicaments sous tension

S'agissant des médicaments utilisés dans le cadre du protocole de thérapie anti-Covid-19, indique le communiqué, le président de l'observatoire s'est félicité du respect, par l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament, des mesures de réquisitions et qui ont contribué à une meilleure disponibilité de ces produits, avec la mise sur le marché de plus de 2.400.000 unités d'Enoxaparine, 15 millions de boîtes de Paracétamol, 1.150.000 de boîtes d'Amoxicilline +Acclavulique, durant

la période du 14 janvier au 24 Février 2022. A cet effet, M. Belkacemi a annoncé que sur instruction du ministre de l'Industrie pharmaceutique, certaines dispositions prévues initialement dans les réquisitions seront élargies pour les médicaments sous tension ou en rupture notamment la libération des quantités disponibles dans un délai n'excédant pas les 48H et le contrôle du respect de ces mesures par des inspections qui seront diligentées à cet effet.

La réunion a également permis l'étude de la disponibilité de certains médicaments dispensés en officines. S'agissant des Insulines notamment la rapide, le président de l'observation a annoncé la livraison de tous les programmes d'importation soit plus de 3 millions de boîtes pour l'année 2022.

Le document a souligné que durant le mois de février plus de 500.000 boîtes d'Insulines ont été mises sur le marché avec une livraison et une libération continue de ces produits, de quoi satisfaire largement les besoins du marché, sachant que les besoins mensuels sont de l'ordre de 200.000 unités de vente (UV). Pour certains collyres qui ont connu des perturbations d'approvisionnement, le président de l'observatoire a annoncé la mise sur le marché «prochaine» de quantité «satisfaisante» par les opérateurs pharmaceutiques, ainsi que la priorisation du traitement des dossiers relatifs à ces produits au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, ajoute le communiqué.

l'objectif de l'indépendance économique. M. Bouchlaghem a apprécié le niveau de participation au salon à travers des entreprises porteuses d'idées nouvelles et de nouveaux domaines d'activité en plus de la qualité des produits, mais il a déploré le fait que les matières premières soient importées à un taux variant entre 80 et 90%. A cet égard, il a appelé les investisseurs à se diriger vers le domaine du recyclage et de l'économie circulaire, soulignant que le secteur préparera le bilan final après la clôture des festivités du salon et contactera les secteurs concernés pour ouvrir un atelier et œuvrer à soutenir les investissements dans le domaine du recyclage. L'intervenant a estimé que les start-up sont un outil d'innovation, soulignant leur rôle dans le processus de recyclage pour fournir des matières premières localement. De son côté, le directeur général de la société organisatrice, Bekkouche Mohamed Amine, a souligné l'importance du

salon pour rassembler les entreprises nationales et étrangères de production et les visiteurs dans les domaines de l'alimentation et de l'emballage. Le but de ce salon, est de soutenir l'objectif national de promotion des exportations hors hydrocarbures et d'aider les entreprises nationales et étrangères à identifier les capacités disponibles localement et les produits exportables, a-t-il déclaré. Le salon, organisée du 1er au 4 mars en cours, a vu la participation de 96 entreprises nationales et étrangères, dont 15 start-up locales, outre la participation de 14 pays étrangers en présentiel et via la plateforme numérique virtuelle du salon: virtual.agropack-expo.com. Le salon comprend plusieurs volets, notamment les industries agroalimentaires, les machines, les équipements, les fournitures, les produits agricoles et animaux, les imprimeries, le conditionnement l'emballage, la distribution, la logistique, la commercialisation, la publicité et les services.

26^{ÈME} RÉUNION MINISTÉRIELLE OPEP-NON OPEP (OPEP+) Arkab : «La production de l'Algérie dépassera 1 million de barils/jour en avril prochain»

La production pétrolière de l'Algérie dépassera au mois d'avril prochain un (1) million de barils par jour (mb/j), soit une hausse de 10.000 barils/jour par rapport au mois de mars, a fait savoir, mercredi à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Dans une déclaration à la presse en marge de la 26^{ème} réunion ministérielle Opep-non Opep (Opep+), à laquelle il a participé par visioconférence, M. Arkab a révélé que "la production pétrolière de l'Algérie atteindra 1.002.000 b/j au mois d'avril prochain".

Cette hausse s'inscrit dans le cadre de l'application de la décision d'Opep+ lors de sa 26^{ème} réunion ministérielle Opep-non Opep (Opep+) portant une hausse globale de 400.000 b/j au mois d'avril prochain.

"Les pays signataires de la déclaration de coopération Opep+ ont décidé de poursuivre la hausse globale en injectant 400.000 b/j supplémentaires sur le marché au mois d'avril prochain", a indiqué M. Arkab.

M. Arkab a pris part ce



mercredi par visioconférence aux travaux de la 26^{ème} réunion ministérielle Opep-non Opep (Opep+). Le ministre de l'Energie et des Mines a participé également aux travaux de la 38^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC). Ces

deux réunions ont été consacrées à "l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme ainsi qu'à l'évaluation du niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays d'Opep+ du-

rant le mois de janvier 2022". Le taux de conformité a atteint 129% au mois de janvier dernier, a révélé M. Arkab. Les ministres de l'Energie des pays d'Opep+ ont décidé de se réunir à nouveau le 31 mars prochain.

Le Brent frôle les 114 dollars

Les cours de pétrole sont repartis à la hausse poussés par les craintes pour l'approvisionnement mondial et pressions inflationnistes. Le Brent de la mer du Nord gagnait cet après-midi 7,59% après avoir atteint 113,94 dollars, un plus haut depuis 2014. Le WTI américain cotait 110,67 dollars, en hausse de 7,48% après avoir grimpé jusqu'à 112,51 dollars, un record depuis 2013. La flambée des cours de l'or noir est repartie de plus belle après notamment la décision des

pays exportateurs de l'Opep+ de ne pas augmenter plus que prévu leur production, malgré l'ascension des cours, qui attise une inflation galopante, ont relevé des experts. Le conflit russo-ukrainien intervient au moment où les prix du brut étaient déjà en train de grimper fortement en raison de l'insuffisance de l'offre et d'une forte reprise de la demande de monde provoquée par la levée, dans de nombreux pays, des restrictions sanitaires imposées pour lutter

contre la pandémie. L'annonce mardi par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de la mise sur le marché de 60 millions de barils tirés des réserves de ses pays membres - dont la moitié débloqués par les Etats-Unis - n'a en rien calmé les cours, selon les analystes. Selon eux, "à moins d'un apaisement géopolitique (...) nous pourrions voir une poursuite de cette tendance" avec "des effets domino sur la plupart des types d'actifs et sur les prix à la consommation".

ZONE EURO

L'inflation atteint un nouveau record en février à 5,8%

Le taux d'inflation dans la zone euro a battu un nouveau record en février, à 5,8% sur un an, toujours propulsé par la flambée des prix de l'énergie, selon Eurostat. En janvier, l'inflation avait atteint 5,1% ce qui représentait déjà le niveau le plus élevé enregistré par l'office européen des statistiques depuis le début de cet indicateur en janvier 1997 pour les 19 pays ayant adopté la monnaie unique. Depuis novembre, l'inflation a atteint chaque mois un nouveau sommet historique. La hausse des prix à la consommation est toujours alimentée par la flambée des prix du pétrole, du gaz et de l'électricité. Les tarifs de l'énergie se sont envolés de 31,7% sur un an en février, après +28,8% en janvier. Mais la pro-

gression des prix de l'alimentation s'est aussi accélérée le mois dernier, à 4,1%, après 3,5% en janvier. Cette accélération atteint aussi les autres composantes. Les biens industriels se sont renchérés de 3% sur un an en février, après 2,1% le mois précédent. Les prix des services restent relativement plus sages (+2,5% en février, contre 2,3% en janvier). Cette hausse généralisée est une très mauvaise nouvelle pour les ménages, dont certains peinent de plus en plus à boucler les fins de mois. Elle est aussi un casse-tête pour la Banque centrale européenne (BCE) qui veille à la stabilité des prix. L'inflation actuelle dépasse très largement son objectif d'un taux de 2%.

CHINE

Près de 8.000 personnes interpellées pour violation des droits de la propriété intellectuelle

Pas moins de 7.835 personnes ont été interpellées en Chine en 2021 pour violation présumée des droits de la propriété intellectuelle, selon les statistiques du parquet populaire suprême chinois. Le chiffre marque une hausse de 9,2 pc par rapport à 2020, a expliqué

Liu Taizong, responsable du Parquet, ajoutant que 14.020 autres personnes ont été inculpées dans plus de 6.500 cas d'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle. Parmi les personnes inculpées, environ 90 pc ont été accusés dans des affaires liées à la contrefaçon

de marque, a dit Liu. Internet est devenu une arène majeure pour lutter contre ces violations, a ajouté le responsable, mettant en garde contre la fréquence des infractions dans les domaines de la science, de l'éducation, des technologies de l'information et de la culture.

FILIÈRE AVICOLE AU MAROC

Baisse de 50% de la production

La filière avicole au Maroc a enregistré durant les premières semaines de l'année en cours, une baisse de la production atteignant, selon la région, les 50%, a indiqué la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA). Selon la FISA, citée par un média local, «les acteurs de volaille à travers le pays connaissent une baisse de production d'environ 50%, ajoutant qu'après les conséquences de la crise sanitaire qui ont occasionné un coup d'arrêt pour la plupart des fermes avicoles, les aviculteurs ont commencé à arrêter leur production il y a des mois».

Cette importante régression de la production, selon la Fédération, est due principalement aux «augmentations successives des prix des aliments qui ont coïncidé avec une baisse saisonnière de la demande de volaille». «Au Maroc, les fermes avicoles paient en moyenne 40% de plus pour les aliments, ce qui représente environ 70% des coûts de production totaux», précise-t-on. Une autre raison, ajoute la FISA, est relative à la baisse de la productivité au cours des premières semaines de l'année en raison du ralentissement du taux de croissance et de l'augmentation du taux

de mortalité des volailles, tous deux causés par la sécheresse dans le pays et la mauvaise qualité de l'alimentation animale. Cette situation a provoqué une hausse des prix de la volaille dans le royaume, pendant les dernières semaines, passant de 12 dirhams (DH) à 15 DH le kilogramme, sortie ferme, selon la Fédération marocaine de producteurs de viandes blanches (FNPVB), citée par la presse locale. Et d'expliquer: «Il suffit de remarquer l'offre et la demande dans les souks (marché) pour constater aisément que la demande est en nette régression».

FAO

Renforcer la coopération Sud-Sud pour le développement de l'agriculture à l'échelle mondiale

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituent l'un des axes d'intervention essentiels face aux défis que représentent la faim, la malnutrition, la pauvreté et les inégalités à l'échelle mondiale, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO sur son site web.

La FAO a estimé qu'une coopération fructueuse entre les pays du Sud et des partenaires du développement est «indispensable» pour contrer les effets de la pandémie mondiale de covid-19, qui précipitent un nombre croissant de personnes dans la pauvreté et la faim.

C'est là l'un des principaux messages énoncés lors de la rencontre internationale de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, organisée conjointement par la FAO et le ministère de l'Agriculture et des affaires rurales de la Chine. Cette manifestation, intitulée «Renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement agricole mondial», s'est tenue dans le contexte du lancement récent de la phase III du programme de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire FAO-Chine, qui épaula les pays dans la poursuite de leurs objectifs de développement nationaux, en les aidant notamment à surmonter les obstacles auxquels les agriculteurs sont confrontés.

Le programme fournit son aide sous la forme d'une coopération technique mise en place parmi les pays du Sud qui comprend la mise en commun des connaissances, des compétences et des initiatives fructueuses dans des domaines spécifiques comme le développement agricole et le changement climatique. Ces activités concourent à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable des ressources naturelles. «La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituent l'un des axes d'intervention essentiels face aux défis que représentent la faim, la malnutrition, la pauvreté et les inégalités à l'échelle mondiale», a déclaré le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, dans son allocution d'ouverture.

Et d'ajouter: «La solidarité mondiale revêt une importance déterminante, en mentionnant que 811 millions de personnes connaissent la faim au quotidien et que 3 milliards n'ont pas accès à une alimentation saine. «C'est assurément en marchant côte à côte, et non seuls, que nous irons loin» a affirmé le ministre chinois de l'Agriculture et des affaires rurales, M. Tang Renjian. Il a également fait savoir que la Chine croyait en un avenir commun pour l'humanité et se réjouissait à l'idée de collaborer avec la FAO et d'autres partenaires pour renforcer les échanges et resserrer la coopération, et apporter ainsi sa contribution à la mission de lutte contre la faim et la pauvreté.

M. Dongyu a promis que l'Organisation continuerait de renforcer ses partenariats dans l'intention de réaliser pleinement le potentiel que recèlent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, dans la perspective d'accélérer l'accomplissement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

AUTOMOBILE

La production de Volkswagen et BMW perturbée par manque de pièces

Les groupes automobiles allemands Volkswagen et BMW ont fait état mardi de perturbations attendues dans leur production européenne par manque d'approvisionnement de la part de fournisseurs ukrainiens en raison des combats, et annoncé l'arrêt de livraisons de voitures en Russie. Les chaînes de l'usine de Wolfsburg, berceau du groupe Volkswagen, seront à l'arrêt la semaine du 14 mars, avec «des perturbations» dans la production dès la semaine prochaine, a indiqué un porte-parole. Zwickau, la plus grande usine de voitures électriques du groupe où sont montées notamment les voitures de l'importante gamme ID, est à l'arrêt depuis lundi et jusqu'à jeudi. L'usine d'utilitaires à Hanovre et la fabrication de composants seront également concernées. «D'autres ajustements de production ne peuvent pas être exclus», précise le groupe. BMW s'attend également à des «interruptions de production en raison de problèmes d'approvisionnement», selon un porte-parole, sans préciser ni la durée ni les sites concernés. Les deux groupes n'ont pas plus détaillé quels étaient les composants ou matériaux livrés par les sous-traitants affectés en Ukraine. Parallèlement, BMW va suspendre les exportations de véhicules vers la Russie et la production locale «en raison de la situation géopolitique actuelle».

SÉTIF

Formation au profit de 50 agriculteurs et porteurs de projets dans le domaine de l'aquaculture

Une session de formation au profit de 50 agriculteurs et porteurs de projets dans le domaine de l'aquaculture, d'une durée de trois jours, a été entamée mardi dans la wilaya de Sétif.

En marge du lancement de cette formation à l'Institut national spécialisé Yaïche Abdelkader, à l'initiative de la Chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture en coordination avec la Direction locale de la pêche et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, le directeur de cette Chambre, Ahmed Benjedou, a indiqué à l'APS que ce stage de formation s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la série de sessions de formation organisées régulièrement en application de la stratégie du ministère de tutelle.

Le même responsable a ajouté que plus de 50 fellahs et porteurs de projet d'investissement dans le domaine, vont bénéficier d'une formation sur les techniques concernant cette activité, notamment les méthodes d'exploitation de l'eau de la pisciculture et de l'irrigation agricole, l'amélioration du rendement agricole sans engrais chimiques et les méthodes scientifiques de pisciculture.

Il a également souligné que la formation sera assurée par des experts de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo (Skikda).

La dernière journée de cette formation sera marquée par l'organisation d'un atelier technique autour de la valorisation des produits de l'aquaculture et de la pêche continentale, l'encouragement de l'industrie de transformation, les perspectives prometteuses offertes par l'investissement dans ce domaine au cours de laquelle les participants pourront apprendre certaines techniques comme le séchage, le fumage et le salage, a-t-il fait savoir.

De son côté, la directrice de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sétif, Nassima Abdaoui, a affirmé que l'investissement dans ce domaine relevant de sa compétence régionale qui comprend les wilayas de Batna, M'sila et Bordj Bou Arreridj, enregistre une tendance à la hausse à même d'attirer les jeunes.

Elle a estimé, en ce sens, que le développement de l'aquaculture et l'augmentation de la production est une nécessité qui se concrétisera par l'encouragement de l'investissement productif dans ce secteur capable de créer de la richesse et de contribuer à la valorisation de la sécurité alimentaire.

Pour sa part, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sétif, Abdelkrim Idriss, a rappelé que ces formations s'inscrivent également dans le cadre de la dynamisation de la convention-cadre entre le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels et celui de la Pêche et des Productions halieutiques, dans le but de les concrétiser sur le terrain.

Elles permettront, a-t-il encore précisé, de donner l'opportunité aux enseignants et à certains stagiaires et professionnels du secteur actif dans les filières de l'agriculture et de la nutrition agricole, participant à ce stage, de faire connaître les bienfaits de la formation et de faciliter la concrétisation de leurs projets après l'obtention du diplôme.

Quant au chef du service de l'apprentissage au sein de la Direction de la formation professionnelle, Salah Kessas, a fait remarquer que la wilaya de Sétif est considérée comme une région propice aux investissements dans le domaine de l'aquaculture, car elle dispose, dit-il, d'importants ouvrages hydrauliques dont des barrages et des retenues collinaires. Il a signalé dans ce même sillage que le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels accorde une grande importance au secteur de l'aquaculture, et cela à travers l'introduction de plus de 10 spécialités de formation par apprentissage, afin de permettre aux jeunes d'obtenir un certificat visant à faciliter leur accès à l'investissement dans cette activité.

AGRESSION CONTRE 4 ÉTUDIANTES À BOUDOUAOU Une série de sanctions administratives prises par l'ONOU

Le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Nacer Ghamri a décidé d'une série de sanctions administratives à l'encontre des personnes ayant failli à l'accomplissement de leurs tâches au niveau de la résidence universitaire - filles «Chenoui Aïcha» à Boudouaou (Boumerdes), suite à l'affaire de l'agression contre 4 étudiantes, a indiqué mardi l'ONOU dans un communiqué.

«Après convocation des agents de sécurité par le parquet général de la Cour de Boumerdes pour enquête sur les tenants et aboutissants de l'agression contre quatre étudiantes résidentes, dans la nuit de vendredi 25 février 2022, l'enquête a confirmé qu'il y avait négligence de la part des agents de sécurité et de l'administration de la résidence, ce qui a facilité cet acte ignoble».

A cet effet, le directeur de l'ONOU a pris une série de sanctions préliminaires contre les personnes ayant failli à l'accomplissement de leurs tâches, à savoir sécuriser et protéger toutes les étudiantes résidentes, portant fin de fonctions du directeur



de la résidence universitaire en question et de tous les agents de sécurité qui ont travaillé la nuit de l'incident». «Le directeur général suit de

près l'enquête en cours dans cette affaire», a ajouté le communiqué, soulignant que «la direction n'hésitera pas à prendre d'autres mesures

coercitives lorsque de nouveaux éléments condamnant les accusés se présenteront». A rappeler que le juge d'instruction près le tribunal de Boudouaou (bien Boudouaou) a émis mardi un mandat de dépôt contre l'accusé principal dans l'affaire de l'agression de quatre étudiantes dans la résidence universitaire de Boudouaou pour «tentative d'homicide volontaire avec préméditation», a annoncé le procureur de la République près le même tribunal, Choukri Laalaa. «Le parquet a émis des mandats de dépôt contre deux accusés pour non assistance à personne en danger», a révélé le procureur de la République.

WILAYA D'ALGER

Sensibiliser les conducteurs de transports en commun aux dangers des accidents de la route

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a organisé, mercredi à Alger, une sortie de terrain visant à sensibiliser les conducteurs de transports en commun et les usagers de la route aux dangers des accidents de la circulation.

Organisée par la DNSR, cette sortie vise à sensibiliser les conducteurs de transports en commun et les usagers de la route au respect du code de la route afin d'éviter les infractions et les délits pour préserver la vie des voyageurs et réduire le nombre des morts et des blessés enregistrés quotidiennement.

Des dépliants ont été distribués au niveau du barrage routier de Mohammadia

(Alger est) contenant des conseils aux conducteurs de transports en commun pour le respect du code de la route et l'impératif de faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite et de respecter les heures de repos afin d'éviter toute fatigue.

La responsable à la sous-direction de la communication et des campagnes nationales relevant de la DNSR, Rizou Sofia a insisté sur l'importance d'organiser des campagnes de sensibilisation au profit de conducteurs de transports en commun en vue de les sensibiliser à l'impératif respect du Code de la route pour éviter les accidents, soulignant qu'en

2021, "une hausse sensible" des accidents de la route, provoqués notamment par des conducteurs de poids lourds, a été enregistrée.

En 2021, quelque 23.409 accidents de la route ont été enregistrés au niveau national ayant fait 3.293 morts et 31.675 blessés, a-t-elle poursuivi, soulignant que les conducteurs de poids lourds avaient provoqué 1.746 accidents au niveau national, tandis que 153 accidents étaient dus aux motocyclistes.

Par rapport à 2020, le nombre des accidents a augmenté de 4.406 accidents, des morts de 493 et des blessés de 5.839, selon la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine

Les services de police de la sûreté de daïra d'El-Amria (Aïn Temouchent) ont réussi à mettre en échec une tentative d'émigration clandestine par mer et ont arrêté quatre individus, avec la saisie de matériel de navigation, a-t-on appris mardi de la direction de la sûreté de wilaya.

L'opération est intervenue suite à l'arrestation de deux

individus sur le point de voler une embarcation de plaisance du port de Bouzedjar (Aïn Temouchent) dans le but de préparer une traversée clandestine.

Les policiers ont découvert une boussole et une somme en devises de 100 euros, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques. Les enquêteurs ont réussi à

identifier un autre individu demeurant à El-Amria activant dans l'organisation de traversées clandestines, selon la même source, qui fait savoir que la perquisition de son domicile sur mandat du procureur de la République près le tribunal d'El-Amria, a permis de découvrir une embarcation de plaisance dotée d'un moteur, en plus de matériel.

Les investigations ont également permis de connaître l'identité d'un quatrième individu impliqué dans cette affaire, qui a été arrêté par les services de la sûreté de daïra d'El-Amria.

Présentés devant le parquet du tribunal d'El-Amria, les quatre mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on fait savoir.

COUR DE JUSTICE DE BOUMERDES

Le procès d'Abdelghani Hamel reporté au 13 mars

La Chambre pénale près la Cour de justice de Boumerdes a reporté, mercredi, au 13 mars, le procès en appel de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, de son fils et d'anciens walis, ainsi que d'ex-cadres de la wilaya de Tipasa, poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, dont «détournement de fonctions agricoles» et «abus de fonctions».

Il s'agit du 7ème report de ce procès en appel des accusés dans l'affaire, ouverte après un pourvoi en cassation interjeté auprès de la Cour suprême, et intervient en raison de l'absence de l'accusé principal, l'occurrence Abdelghani Hamel et de l'accusé Mustapha Layadi pour des raisons de santé. Le procès en appel de cette affaire devra se dérouler «avec une nouvelle composante judiciaire en audience spéciale destinée exclusivement au procès des accusés dans cette affaire, programmée à la date

citée afin d'éviter l'entrave du déroulement des audiences du procès dans d'autres affaires au niveau de cette juridiction, comme l'a annoncé la présidente de la chambre pénale».

Pour rappel, le même tribunal avait rendu, le 4 juin 2020, son verdict dans cette affaire, en condamnant l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa Moussa Ghelal à douze ans (12 ans) de prison ferme. Il a, également, confirmé la peine de 10 ans de prison ferme contre chacun des ex-walis de Tipasa, Kadi Abdelkader et Layadi Mustapha, ainsi que la peine de trois (3) ans de prison ferme contre Chafik Hamel (fils de l'ancien DGSN) et Salim Djai, ex-chef de la sûreté de wilaya de Tipasa. La même juridiction avait condamné, dans le cadre de la même affaire, à 4 ans de prison avec sursis l'ancien ministre des Finances, Hadji Baba

Ammi, et à 5 ans de prison ferme l'ancien directeur des domaines de Tipasa, Ali Bouamrane. Une peine de deux (2) ans de prison ferme a été prononcée contre l'ancien directeur de l'Industrie et des mines de Tipasa, Haddou Abderezak, et l'ancien Conservateur foncier de Koléa, Mohamed Bouamama, outre une année ferme contre l'investisseur privé Zerad Abdelhakim.

L'ancien Directeur général des Domaines, Khezradji Djamel, cité dans cette affaire, a été acquitté. Les accusés dans cette affaire sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment «détournement de foncier agricole», «abus de fonction», «trafic d'influence», et «bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat à l'effet d'augmenter les prix et modifier la qualité des matériaux, des services et des délais de livraison».

INONDATIONS EN AUSTRALIE 12 morts, les pluies se dirigent vers Sydney

Les inondations qui ravagent l'Australie ont fait au moins 12 morts, selon un nouveau bilan, et les pluies se dirigeaient mercredi vers Sydney où les autorités ont mis en garde la population.

Depuis une semaine, des pluies diluviennes s'abattent sur la côte est du pays.

Les eaux de crue ont emporté des voitures et forcé des dizaines de milliers de personnes à évacuer leurs maisons dont les balcons et les toits ont été complètement submergés. «C'est terrible. Une vie perdue, c'est (une vie de) trop», a déclaré Paul Toole, vice-premier ministre de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, après avoir confirmé mercredi un troisième décès dans la ville de Lismore, portant le bilan total à 12 morts



dans le pays «Aujourd'hui, nous attendons de fortes précipitations dans l'après-

midi, pendant la nuit et (la journée de) demain», a prévenu mercredi M. Toole lors d'une conférence de presse.

Après avoir ravagé l'Etat du Queensland, la tempête s'est déplacée vers le sud, déversant de grandes quantités d'eau et déclenchant une série d'alertes aux inondations en Nouvelle-Galles du Sud, notamment à Sydney, la plus grande ville d'Australie.

Le principal barrage de retenue de la ville a atteint sa capacité maximale et a commencé à lâcher de l'eau, a détaillé M. Toole.

FRANCE

Le taux de mortalité infantile rebondit depuis dix ans

Le taux de mortalité infantile, un indicateur clé de la santé d'une population, a nettement rebondi en France depuis 2012, relève mardi une étude dont les auteurs jugent «primordiaux» de comprendre les causes de cette augmentation.

«La tendance s'est infléchie depuis 2005 et ça remonte de 2012 à 2019», détaille pour l'AFP Martin Chalumeau, un pédiatre et épidémiologiste ayant supervisé l'étude, publiée dans le journal The Lancet Regional Health-Europe. Des chercheurs et chercheuses

de différents instituts français, en collaboration avec des équipes de l'Université de Californie, ont analysé les données de l'Institut français de statistique, l'INSEE, entre 2001 et 2019.

Au cours de cette période d'étude, 53.077 décès de nourrissons de moins d'un an ont été enregistrés parmi les 14.622.096 naissances vivantes, soit un taux de mortalité infantile moyen de 3,63 pour 1.000 (4,00 chez les garçons, 3,25 chez les filles).

Mais selon leurs analyses, le taux de mortalité infantile a fortement diminué

de 2001 à 2005, puis de façon plus lente de 2005 à 2012, avant remonter.

La mortalité infantile est passée de 3,32 en 2012 à 3,56 décès pour 1.000 naissances vivantes en 2019 (+7%).

«Si on avait le taux de mortalité de la Suède ou de la Finlande, il y aurait chaque année 1.200 décès de moins d'enfants de moins d'un an», note M. Chalumeau.

Aussi juge-t-il important d'explorer les causes de cette augmentation, car pour le moment, «ce n'est pas une priorité de santé publique», regrette-t-il.

ENVIRONNEMENT

Le Honduras bannit l'extraction minière à ciel ouvert

Le gouvernement de la nouvelle présidente de gauche du Honduras, Xiomara Castro, a interdit l'exploitation minière à ciel

ouvert, la déclarant nocive pour l'environnement et les populations. «Tout le territoire hondurien est déclaré libre d'exploitation minière à

ciel ouvert», indique un communiqué du ministère des Mines et de l'Environnement.

Ailleurs en Amérique centrale, le Salvador a été le pre-

mier pays au monde à interdire les mines de métaux, en 2018, tandis que le Costa Rica a interdit les mines à ciel ouvert dès 2010.

BRAQUAGE ET FUSILLADE À AMSTERDAM EN 2021

La police belge recherche 4 suspects

La police belge a lancé un avis de recherche pour intercepter quatre hommes soupçonnés d'avoir participé à un spectaculaire braquage d'or et de métaux précieux en mai 2021 à Amsterdam, un fait divers qui avait tenu les Pays-Bas en haleine pendant quelques heures.

Dans cet avis daté du 1er mars, mis en ligne sur le site police.be, il est précisé que ce vol à main armée a été commis par un groupe «certinement composé de Français, de Belges et vraisemblablement de Néerlandais», ce qui explique la mobilisation des autorités de ces trois pays dans l'enquête toujours en cours.

Une dizaine d'arrestations ont déjà eu lieu --dont au moins une en France-- depuis les faits survenus le 19 mai 2021.

Mais quatre hommes sont encore recherchés, et parmi eux un seul a été identifié. Il s'agit d'Ibrahim Akhmal, un

Belgo-Marocain de 26 ans originaire de Bruxelles, qui est «signalé au niveau international».

Pour les trois autres, sont fournies une description physique et de leur tenue vestimentaire ce jour-là.

Peu après les faits, ils avaient été filmés par des caméras de vidéosurveillance dans une rue de Rotterdam (Pays-Bas), où le groupe disposait d'une planque.

Sur d'autres images, prises sur les lieux du braquage, on voit une douzaine d'hommes en tenue foncée, cagoulés et armés, surgir de trois voitures pour se précipiter dans un garage où vient de s'engouffrer un fourgon blindé.

A l'intérieur un employé est mis à terre et les braqueurs saisissent plusieurs petits cartons et les chargent dans le coffre d'une voiture avant de s'enfuir, toujours selon ces images qui circulaient de nouveau mercredi sur

des médias néerlandais. Deux des trois voitures avaient été prises en chasse l'après-midi même par la police néerlandaise. S'en était suivi un échange de tirs, puis une sortie de route pour l'une des berlines des fuyitifs.

L'un d'eux avait trouvé la mort. Le fait divers avait été très suivi sur les réseaux sociaux et les médias locaux, alimentés par des vidéos tournés par des témoins. Le butin a été estimé à 14 millions d'euros. La plus grande partie a vite été récupérée. Six suspects avaient été arrêtés le soir du 19 mai.

Mais des métaux précieux d'une valeur de «plus de quatre millions d'euros» sont toujours manquants, souligne la police belge.

Elle dit notamment rechercher «des lingots d'or fondus placés dans un conteneur» et «cinq barils avec un couvercle rouge contenant au total 80 kilos de platine».

NAMIBIE

Des cas de fièvre typhoïde confirmés à Windhoek

La Namibie a confirmé des cas de fièvre typhoïde dans le district de Windhoek, la capitale du pays, a annoncé mercredi le ministre de la Santé et des Services sociaux, Kalumbi Shangula. «Suite au signalement du premier cas en janvier, neuf cas contacts, dont trois contacts étroits, ont été identifiés et testés pour savoir s'ils avaient la fièvre typhoïde. Parmi les trois cas contacts étroits, deux ont été testés positifs», a-t-il

dit lors d'un point de presse. «Des cas de fièvre typhoïde ont déjà été signalés en Namibie, en particulier dans les régions de Kavango Est et de Kavango Ouest en raison de l'utilisation de l'eau du fleuve» Kavango, a noté M. Shangula. «Le district de Windhoek dans la région de Khomas n'a enregistré qu'un seul cas de fièvre typhoïde au cours des cinq dernières années». Le ministre a rappelé que la fièvre typhoïde, qui constitue un grave pro-

blème de santé publique dans le monde entier, se transmettait par des aliments et de l'eau contaminés par les matières fécales et l'urine d'une personne infectée. Une eau polluée est la source de transmission la plus courante.

«Le public est invité à garder son calme et à se conformer aux mesures de contrôle mises en place pour contenir et empêcher la propagation de l'infection», a déclaré Kalumbi Shangula. Le minis-

NOUVELLE-ZÉLANDE

Un séisme de magnitude 6,6 frappe les îles Kermadec



Un séisme de magnitude 6,6 a frappé les îles Kermadec, au large de la Nouvelle-Zélande, mercredi à 12h52, a déclaré l'Institut américain d'études géologiques (USGS).

Le séisme a été initialement localisé à 37,66 km de profondeur et son épicerentre à 30,0528 degrés de latitude Sud et 177,7396 degrés de longitude Ouest.

ESPAGNE

Entrée de près de 500 migrants dans l'enclave de Melilla

Près de 500 migrants sont parvenus mercredi à pénétrer dans l'enclave espagnole de Melilla, située sur la côte nord du Maroc, sur un total de 2.500, lors de la tentative de passage la plus massive jamais enregistrée dans cette enclave, selon les autorités locales.

«Vers 9h30 un groupe de quelque 2.500 personnes originaires d'Afrique subsaharienne a tenté un franchissement massif de la clôture frontalière de Melilla», a indiqué dans un communiqué la préfecture de Melilla, avant d'ajouter que 491 migrants étaient parvenus à entrer dans l'enclave. «Il s'agit de la tentative d'entrée la plus importante (jamais) enregistrée» à Melilla, a assuré la préfecture. Melilla et l'autre enclave espagnole de Ceuta, située à près de 400 kilomètres plus à l'ouest, constituent les seules frontières terrestres de l'Union européenne en Afrique.

Elles font régulièrement l'objet de tentatives de traversée de la part de migrants clandestins cherchant à rejoindre l'Europe pour fuir la guerre ou la pauvreté après avoir traversé une partie de l'Afrique jusqu'au Maroc.

Le franchissement de mercredi est le plus important au niveau des clôtures des deux enclaves espagnoles depuis juillet 2018, lorsque plus de 600 migrants étaient parvenus à franchir celle de Ceuta. Sur l'ensemble de l'année 2021, 1.092 migrants ont réussi à entrer à Melilla, soit à peine plus du double du nombre de personnes entrées mercredi, d'après les chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur. Le chiffre de 2021 représentait une baisse de 23% par rapport à 2020.

tre a par ailleurs indiqué lors de son point de presse que l'épidémie d'hépatite E en Namibie était terminée.

Le virus de l'hépatite E a été détecté pour la première fois en Namibie en décembre 2017, lorsque de premiers cas ont été signalés dans plusieurs quartiers modestes de Windhoek. L'épidémie s'est ensuite propagée au reste du pays, avec 8.090 cas signalés en date d'août 2021.

GUELMA

Plusieurs services de l'hôpital de Bouchegouf à l'arrêt suite à des infiltrations d'eaux pluviales

Plusieurs services de l'établissement public hospitalier (EPH) chahid Brahmia Messaoud de Bouchegouf (wilaya de Guelma) sont à l'arrêt en raison d'infiltrations d'eaux pluviales à partir du toit des pavillons supérieurs de l'hôpital, dont l'étanchéité s'est dégradée depuis plusieurs années. Les pluies enregistrées, dans la nuit de dimanche à lundi, à Guelma ont causé la suspension des activités des services de maternité, de chirurgie générale, de radiologie et du bloc des opérations chirurgicales (limitées aux urgences uniquement), selon les informations recueillies sur place par l'APS auprès d'une délégation de l'assemblée populaire de wilaya (APW) qui s'est déplacée pour inspecter les dégâts provoqués par les eaux pluviales et s'enquérir de la situation de cet établissement hospitalier de 100 lits. Selon les précisions données par le directeur de l'hôpital, Abdelghani Kelaya au cours de sa rencontre avec le vice-président de l'APW, Youcef Brahmia et des membres de la commission de santé et d'hygiène de cette même assemblée élue, le problème principal à l'origine de cette situation réside dans la dégradation de l'étanchéité de la structure.

Il a ajouté que la situation s'est compliquée davantage après la suspension des travaux d'entretien lancés par une entreprise de statut privé, début février dernier, et qui devraient être achevés fin mars courant.

Le même responsable a ajouté que tout le staff administratif et paramédical de l'hôpital a passé une nuit blanche pendant la durée des précipitations pour garantir la protection des malades et procéder à leur transfert, en plus de la protection des équipements fixés au sol en les couvrant et en coupant le courant électrique pour éviter tout incident.

La même source a fait savoir que cet hôpital a bénéficié d'un projet de réhabilitation, d'aménagement et d'extension comprenant 13 lots, dont celui relatif aux travaux de réfection de l'étanchéité (à l'arrêt depuis le 20 février dernier), en raison de difficultés techniques et la révision du montant financier qui lui est réservé, ajoutant que l'administration de l'établissement «ne dispose d'aucune prérogative lui permettant un suivi technique du projet supervisé par la direction de wilaya des équipements publics».

Pour leur part, les représentants des médecins des différents services ont insisté sur «l'urgence d'accélérer l'achèvement des travaux de réfection de l'étanchéité», affirmant qu'ils ont essayé à plusieurs reprises d'attirer l'attention des instances concernées sur la difficulté d'accomplir leurs missions dans ces conditions de travail déplorables, en tentant néanmoins de s'y adapter en faisant appel aux collègues des établissements limitrophes pour la prise en charge des cas urgents qui sont transférés.

Les membres de la commission de santé de l'APW qui se sont enquis de la situation vont veiller au suivi minutieux et urgent de ce dossier en contactant toutes les instances chargées du suivi du projet de réhabilitation et d'extension de l'établissement hospitalier de Bouchegouf, selon la présidente de la commission Zineb Tebaiba.

OUARGLA

Journées d'études sur les attitudes à tenir en pédiatrie

Les attitudes à tenir en pédiatrie a été le thème d'une journée médicale organisée mercredi à Ouargla, à l'initiative de l'association locale des médecins. Animée par des praticiens spécialistes, sous la conduite du Pr. Moussa Achir, chef de service pédiatrie à l'établissement public hospitalier "EPH-Djillali Belkhenchir" d'El-Biar (ex-Birtaria, Alger), cette rencontre, qui s'est articulée autour de divers sujets ayant un rapport direct avec les nouveautés dans le domaine de la pédiatrie, vise à contribuer à la formation continue des médecins locaux, a indiqué à l'APS Dr. Benmansour Bensaci, pédiatre et vice-président de l'association.

Le programme de la rencontre comprend une série de conférences sur la fièvre aigüe, les convulsions, l'otite moyenne aigüe, la diarrhée chronique, la constipation, la pyé-

néphrite aigüe, l'exacerbation de l'asthme et la covid-19 chez l'enfant, ainsi que l'acères bilirubine libre du nouveau-né, entre autres.

Dans son intervention Dr. Mohamed Chouli (Alger) a mis en exergue les différents aspects de la fièvre aigüe chez l'enfant (élévation de la température au-dessus de 38 degrés), en précisant que ce symptôme est le motif le plus fréquent de recours aux urgences pédiatriques, souvent considéré comme un symptôme très alarmant pour les parents.

Il a ajouté que la majorité des cas sont d'origine virale et bénigne, sauf qu'il faut être vigilant face à ce symptôme et ne pas méconnaître une infection bactérienne sévère d'où l'intérêt d'un examen clinique complet et minutieux, et de voire ainsi des examens complémentaires en fonction de la situation

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

69 nouveaux cas, 89 guérisons et 3 décès

Soixante-neuf (69) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 89 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265079, celui des décès à 6843, alors que le nombre des patients guéris

est passé à 177672 cas. Par ailleurs, 13 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 26 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 22 autres ont enregistré de 1 à 9 cas. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, ABDERRAHMANE BENBOUZID: « Vers la création de pôles des urgences dans différentes régions du pays »

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a souligné, mardi à Oran, que les pouvoirs publics œuvrent à la création de pôles d'urgences dans différentes régions du pays.

Dans une déclaration à la presse en marge de la sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions pour la création d'hôpitaux spécialisés en urgences.

M. Benbouzid, a annoncé, dans ce sens, qu'il effectuera prochainement des visites dans plusieurs wilayas, à l'instar de Annaba, Bordj Bou Arreridj et Mascara pour concrétiser cet objectif.

Le ministre a déclaré que l'hôpital de Oued Tlélat en cours de réalisation, qui a fait l'objet d'inspection lors de cette visite, sera reconverti en pôle des urgences.

Cette infrastructure dispose de toutes les conditions et se situe hors de la ville à proximité



de l'autoroute est-ouest, ce qui l'habilite d'être un pôle régional au profit des habitants d'Oran et des wilayas limitrophes. Il a affirmé qu'il œuvrera avec les autorités locales pour fournir toutes les spécialités nécesaires aux urgences chirurgicales dans ce pôle d'urgence dont la chirurgie thoracique et la chirurgie traumatologique, en plus de fournitures, d'équipements médicaux et du matériel pour prendre en charge les cas d'acc-

idents vasculaires cérébraux, d'angine de poitrine et autres.

Il a ajouté que tous les efforts seront déployés pour achever le restant des travaux de réalisation de l'hôpital d'Oued Tlélat doté d'une capacité de 120 lits.

Le taux d'avancement des travaux a atteint 78% et le ministre a donné des instructions pour les achever avant juin prochain. Abderrahmane Benbouzid a également visité l'hôpital de Gdyl dont les tra-

voux de réalisation sont achevés et a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des travaux réalisés par une entreprise turque. A l'occasion, il a souligné que les pouvoirs publics envisagent de renforcer le partenariat avec les Turcs concernant la réalisation des établissements de santé.

Concernant l'épidémie du Covid-19, il a confirmé que les cas d'infection sont en constante diminution, notant que son ministère pourra se concentrer sur de nouveaux projets après près de deux années d'efforts pour lutter contre la pandémie.

En outre, le ministre a assisté à une cérémonie de baptisation du pavillon pédagogique de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) «1er novembre 1954» à Oran, au nom de l'ancien directeur de cet établissement de santé, Dr Mohamed Mansouri, qui a consacré toute sa vie au service des malades avant que le virus de la Covid ne lui ôta la vie en juillet 2021.

SAÏDA

Youcef Belmehti salue le rôle préventif des imams pour réduire la pandémie du Coronavirus

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs Youcef Belmehti s'est félicité du rôle éducatif et préventif des imams dans la réduction de la pandémie de la Covid-19, au cours d'une rencontre mardi à Saïda avec les cadres de son secteur, les imams et les chouchoukh des zaouïas. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a déclaré que les imams ont joué un rôle positif et efficace dans la sensibilisation des citoyens dans les mosquées pour réduire la propagation de la pandémie de la Covid-19. Dans ce cadre, M. Belmehti a souligné que «les imams ont réussi, grâce au discours religieux adopté à l'intérieur des mosquées, à intégrer la société dans la démarche de l'Etat visant la prévention contre le virus Corona», notant qu'ils (imams) ont soutenu les médecins mobilisés à l'intérieur des établissements hospitaliers pour faire face à la pandémie.

Le ministre a ajouté que la décision de consacrer des endroits dans les mosquées

pour la vaccination contre le Coronavirus «a contribué fortement à attirer les citoyens», soulignant que «quelques pays musulmans ont adopté cette expérience réussie et l'ont appliquée».

D'autre part, le ministre a abordé, dans son allocution, certaines parties sceptiques qui «veulent entretenir le doute et semer le désespoir dans les esprits et casser l'unité du peuple algérien en semant le doute sur la foi religieuse et les courants islamiques, ainsi que sur l'histoire de l'Algérie et ses symboles», soulignant que «l'Etat a réalisé des acquis importants qu'on ne peut nier, encore moins en douter». Lors de la clôture de cette rencontre, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a honoré trois imams retraités.

Il a, par ailleurs, inauguré la mosquée «Naâmane Ibn El-Bachir», dans la ville de Saïda, d'une capacité d'accueil de 500 fidèles, soulignant que «la réalisation de ces mosquées participe à renforcer l'iden-

tité nationale, de par leur contribution dans le développement de la société et la sensibilisation des jeunes et les pousser à servir leur pays». M. Belmehti a indiqué que la réalisation de ces structures religieuses «a une grande importance dans le renforcement des liens de cohésion et de solidarité entre les membres de la société et encourage à s'entraider les uns les autres». Le ministre a également salué les actes de bienfaiteurs nombreux à construire des mosquées et à superviser l'opération de pose de la première pierre des mosquées «Mouad Ibn Djebel» et «Amar Benyasser», au chef-lieu de la wilaya. Le ministre a inspecté l'Institut national de formation spécialisée des corps administratifs des affaires religieuses et des wakfs. Dans les communes de Youb et Boubekeur, le ministre a également inauguré les mosquées «Malek Ibn Anas» et «Sayida Khadija Oum El Mounimine».

rencontrée. Dr. Naouel Mansouri (Alger) a présenté, pour sa part, un exposé sur les convulsions de l'enfant (crise convulsive), faisant savoir qu'elles sont considérées comme l'une des situations extrêmement angoissantes pour les parents, représentant la première cause des urgences neurologiques en pédiatrie.

Elle signale que la démarche diagnostic se fera notamment par description de la crise et son déroulement, la vérification de certains éléments importants, dont le caractère brutal du début, l'absence de facteurs de déclenchements et la récupération lente avec une phase de confusion.

M. Achir a mis en avant, à cette occasion, l'importance de cette initiative qui permet aussi de répondre aux besoins des médecins, d'échanger entre eux et d'apporter un plus à

leur connaissance, en soulignant la nécessité de renouveler le jumelage entre l'EPH Birtraria et l'EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla, "dans l'esprit d'aider les médecins, les paramédicaux et les malades, en vue d'améliorer la qualité des prestations de santé".

Le directeur de l'EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla, Salah Smail, a exprimé, pour sa part, toute sa disponibilité à aller de l'avant afin de concrétiser cet objectif. Organisée par l'association des médecins d'Ouargla, en collaboration avec les EPH Djillali Belkhenchir et Mohamed Boudiaf, la 12ème édition de cette journée médicale s'est déroulée en présence de médecin et paramédicaux des secteurs public et privé ainsi que des étudiants de la faculté de médecine.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

OMS

« La santé mentale en grande souffrance face au Covid-19 »

La santé mentale est une des grandes victimes de la pandémie de Covid, avec un bond de plus de 25% des cas d'anxiété et de dépression dans le monde, a affirmé l'OMS mercredi.

Dans un nouveau mémoire sur le sujet, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique aussi que la crise sanitaire a dans de nombreux cas considérablement entravé l'accès aux services de santé mentale et suscité des inquiétudes quant à l'augmentation des comportements suicidaires.

Ce document, qui est basé sur de nombreuses études, montre qu'en 2020, les cas de troubles dépressifs majeurs et de troubles anxieux ont augmenté respectivement de 27,6% et 25,6% dans le monde.

C'est "une augmentation très importante", a déclaré Brandon Gray, du Département santé mentale et usage de substances psychoactives à l'OMS, qui a coordonné le mémoire.

Le "Covid-19 a eu un impact important sur la santé mentale et le bien-être des gens", a-t-il indiqué. Assez logiquement, les pays les plus durement touchés par la pandémie en



2020 ont connu les plus fortes augmentations de la prévalence des troubles.

Les femmes ont été plus touchées que les hommes, et les plus jeunes, en particulier les 20-24 ans, ont été davantage concernés que les groupes plus âgés.

Les données sur les suicides ne montrent pas une tendance claire, avec des hausses dans certains pays et des baisses dans d'autres.

M. Gray a toutefois souligné qu'il ne fallait pas pour

autant en conclure que les comportements suicidaires n'étaient pas un sujet de préoccupation, et a expliqué qu'il y avait souvent un délai entre la collecte des données et leur analyse.

Le mémoire montre qu'il y a un risque plus élevé de comportements suicidaires, notamment des tentatives de suicide et des cas d'automutilation, chez les jeunes depuis la pandémie. La solitude et l'épuisement du personnel

de santé augmentent aussi le risque de pensées suicidaires.

Et les personnes ayant des troubles mentaux risquent davantage de développer une forme grave du Covid ou d'en mourir. En raison peut-être, estime M. Gray, du fait que ces personnes présentent des taux de tabagisme, de toxicomanie et d'obésité plus élevés. Le mémoire montre également que les services de santé mentale ambulatoires ont été largement perturbés en 2020 en raison de la pandémie.

Certains de ces services ont été offerts en ligne, ce qui n'est pas sans poser problème aux personnes ayant un accès limité à l'internet ou peu de connaissances technologiques.

Pour M. Gray, les difficultés rencontrées pour répondre aux problèmes de santé mentale pendant la pandémie sont en grande partie le résultat de décennies de "sous-investissement".

Plus de 5,9 millions de morts dans le monde

La pandémie a fait officiellement au moins 5,952.685 morts dans le monde depuis fin décembre 2019, sur plus de 433 millions de contaminations confirmées, selon un bilan établi

par l'AFP mardi. Les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de décès (950.481), devant le Brésil (649.333) et l'Inde (514.023). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime, en pre-

nant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui qui est officiellement établi.

La Chine approuve sous condition un vaccin à protéine recombinante

La Chine a approuvé sous condition la demande d'enregistrement d'un vaccin sous unitaire à protéine recombinante contre la Covid-19, développé par la Chine, a annoncé mercredi l'Administration nationale des produits pharmaceutiques. Le vaccin, développé par l'entreprise Anhui

Zhifei Longcom Biopharmaceutical Co, Ltd, a été autorisé à entrer sur le marché sur une base conditionnelle, selon l'administration.

Il s'agit du premier vaccin sous unitaire à protéine recombinante contre la Covid-19 en Chine.

TUNISIE

Trois décès et 1211 nouvelles contaminations en 24 heures

La Tunisie a enregistré trois nouveaux décès et 1211 nouvelles contaminations par la Covid-19 en 24 heures, sur un total de 6.637 tests réalisés, soit un taux de positivité de 18,25%. Selon le dernier bilan publié mercredi par le ministère de la

santé, depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, 999.441 cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés dont 27.824 sont morts et 953.587 se sont rétablis. D'après le même bilan, en date du 28 février en cours, 38 nouvelles hospi-

talizations ont été enregistrées dans les établissements de santé publics et privés portant le nombre total des malades hospitalisés atteints de la Covid-19 à 900 dont 184 placés en réanimation et 50 sous respirateurs artificiels.

Le désordre s'empare de Hong Kong à l'approche du dépistage massif de la population

Hôpitaux débordés, supermarchés vides, sinistres camps de quarantaine: le chaos s'est emparé de Hong Kong qui fait face à sa plus forte vague de coronavirus avec des dizaines de milliers de cas chaque jour, et s'apprête à dépister la totalité de ses habitants.

Le centre financier, réputé pour son efficacité, se trouve aujourd'hui sous le feu des critiques. De nombreux Hongkongais reprochent au gouvernement son incapacité à anticiper la crise actuelle malgré les deux ans de répit dont il a bénéficié grâce à sa



stratégie «zéro Covid», douloureuse pour l'économie mais couronnée de succès sur le plan sanitaire. D'autres pays ayant suivi la

stratégie «zéro Covid», à l'instar de l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Singapour, ont désormais décidé de vivre avec le

virus. Mais la Chine reste déterminée à éradiquer tous les cas et a ordonné à Hong Kong de faire de même. La ville s'apprête à tester ses 7,4 millions d'habitants en mars et à isoler chaque personne infectée, notamment dans des camps préfabriqués en construction avec l'aide de la Chine.

Depuis quelques semaines, les morgues sont pleines, le personnel médical et les ambulances manquent, et de nombreux patients sont parqués dans des camps et séparés de leurs proches.

CHINE

La partie continentale signale 75 nouveaux cas transmis localement



La partie continentale de la Chine a signalé lundi 75 cas de Covid-19 transmis localement, a déclaré mardi la Commission nationale de la santé.

Trente-et-une des nouvelles infections locales ont été enregistrées au Guangdong, quatorze en Mongolie intérieure, six à Tianjin, six au Guangxi et six au Yunnan, quatre au Heilongjiang, trois au Jiangsu, deux au Hubei, un au Shanxi, un à Hainan et un au Sichuan, a indiqué la commission dans son rapport quotidien.

Au total, 125 cas de COVID-19 importés ont été rapportés lundi, a ajouté la commission.

Neuf nouveaux cas suspects, dont huit provenant de l'extérieur de la partie continentale, ont été signalés, a précisé la commission.

Aucun décès lié à la COVID-19 n'a été rapporté lundi.

Au total, 144 cas asymptomatiques ont été nouvellement signalés, dont 102 en provenance de l'extérieur de la partie continentale, selon la commission.

Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 signalés sur la partie continentale, qu'ils soient locaux ou importés, s'élevait à 109.526 lundi.

Le même jour, 2.873 patients restaient hospitalisés, dont 19 dans un état grave.

En tout, 4.636 patients sont morts des suites du virus sur la partie continentale depuis le début de la pandémie.

Cuba enregistre sa 5^e journée consécutive sans décès de la COVID-19

Cuba n'a enregistré aucun décès lié à la COVID-19 pour la cinquième journée d'affilée, avec 475 nouvelles infections de la maladie recensées au cours des dernières 24 heures, a fait savoir lundi le ministère de la Santé.

Le ministère a également indiqué que le nombre total de cas de la maladie dans ce pays s'élevait à ce jour à 1.069.862 et le nombre de décès à 8.494.

On dénombre actuellement 2.669 cas actifs dans tout le pays, dont 32 en unité de soins intensifs, selon les statistiques officielles.

Au total 9,8 millions des 11,2 millions de résidents de Cuba ont été pleinement vaccinés contre la maladie jusqu'à présent, tandis que 5,9 millions ont reçu une piqûre de rappel (troisième dose).

Le programme de vaccination de Cuba a été mené avec les vaccins de production locale Abdala, Soberana-02 et Soberana Plus.

GINGIVITE

9 CAUSES ET FACTEURS AGGRAVANTS

La gingivite est une maladie bucco-dentaire commune, qui se soigne facilement lorsqu'elle est rapidement identifiée. Afin d'en comprendre l'origine et essayer de prévenir le risque, petit tour d'horizon de ce qui provoque cette inflammation de la gencive.

La gingivite est une inflammation de la gencive. Elle est causée généralement par la plaque dentaire qui entraîne une infection, mais d'autres motifs, tels que des maladies ou certains médicaments, peuvent également la favoriser. Si cette pathologie n'est pas correctement traitée, elle peut mener à une parodontite. C'est une inflammation qui touche, quant à elle, les tissus qui relient la mâchoire aux dents, et qui peut mener au déchaussement de ces dernières. Afin d'éviter de telles répercussions, il est nécessaire d'identifier et de soigner correctement cette maladie des gencives.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE LA GINGIVITE ?

La gingivite se manifeste en premier lieu par un saignement non douloureux lors du brossage des dents. Si elle perdure, elle sensibilise cette muqueuse buccale, qui devient rouge, enflée et douloureuse. En conséquence, il devient difficile de manger, car le malade éprouve de la souffrance au moment de la mastication.

Dans des cas plus rares, certaines formes provoquent une mauvaise haleine, et parfois un écoulement de pus au niveau de l'interstice situé entre la gencive et la dent.

COMMENT SOIGNER LA GINGIVITE ?

En premier lieu, il est nécessaire d'adopter une bonne hygiène dentaire, en se brossant les dents au moins deux fois par jour pendant 3 min à chaque fois. Cela va permettre d'enlever la plaque dentaire qui favorise l'apparition de cette maladie. Des douleurs peuvent apparaître pendant le brossage, c'est pourquoi il est conseillé d'



effectuer un nettoyage doux, à l'aide d'une brosse souple si besoin, et de pratiquer un bain de bouche une fois par jour avec un produit antimicrobien. De plus, il vaut mieux éviter tout facteur aggravant, tel que le tabac ou l'alcool.

Enfin, il est conseillé de prendre également rendez-vous avec un dentiste dès l'apparition des symptômes. Il effectuera un bilan pour identifier la source de ces problèmes, et procédera à des soins appropriés, tels qu'un détartrage. Il peut également prescrire un traitement. Il est d'ailleurs fortement conseillé de bien suivre ce dernier jusqu'au bout de sa prescription, même si les douleurs et les saignements disparaissent avant.

1/9 - Certaines maladies

Certaines pathologies qui fragilisent

le système immunitaire (tels que les cancers), mais également la fatigue ou le stress, peuvent favoriser le développement des gingivites. Le diabète, quant à lui, est un facteur majeur de cette pathologie. D'ailleurs, la gingivite entraîne elle-même, à l'inverse, des dérèglements du taux d'insuline.

2/9 - Certains médicaments

Certains traitements dessèchent la bouche. Le manque de salive déséquilibre le microbiote buccal et augmente le risque de développement de pathologies au niveau des gencives.

3/9 - Une mauvaise utilisation de la brosse à dents ou du fil dentaire

Une mauvaise hygiène dentaire est la première source de gingivite. Elle favorise l'apparition de la plaque den-

taire, qui renferme des bactéries. Pour l'éliminer ou la prévenir, il est conseillé de se brosser les dents deux fois par jour pendant 3 min et d'utiliser en complément du fil dentaire ou de brossettes interdentaires, pour nettoyer les espaces situés entre chaque dent.

4/9 - Des changements hormonaux

Les périodes de l'adolescence, de la grossesse et de la ménopause, mais également celle des règles, sont des moments où les gingivites peuvent apparaître plus facilement. Ce phénomène s'explique par le fait que la production d'hormones a une répercussion sur les tissus gingivaux, qui se sensibilisent plus facilement.

5/9 - Une carence en vitamines

Certains manques nutritionnels, tels

que ceux de la vitamine B, C ou D, peuvent entraîner le développement de pathologies dentaires. C'est pourquoi il est recommandé de maintenir une alimentation équilibrée pour prévenir tout risque de carence.

6/9 - Des soucis bucco-dentaires

La gingivite peut être provoquée directement par des dents qui sont mal positionnées, par des blessures localisées (dûes parfois à un brossage trop intensif), mais également par des dispositifs dentaires mal adaptés ou bouchés.

7/9 - L'alcool

Consumé en grande quantité, l'alcool peut nuire à la santé bucco-dentaire. Il ralentit la prolifération de bonnes bactéries, mais contribue à la croissance d'autres microbes, quant à eux plus néfastes pour les dents et les gencives.

8/9 - Le tabac

Les constituants du tabac sont nocifs pour la cavité bucco-dentaire. Lorsqu'une personne fume, sa bouche voit sa température s'accroître, ce qui augmente les risques de contamination bactérienne. Le tabac limite, de plus, une réponse immunitaire de l'organisme en contrepartie. Enfin, ses constituants se déposent sur les dents et aggravent l'inflammation de leur gencive.

9/9 - Le cannabis

Le cannabis peut entraîner un dessèchement de la cavité bucco-dentaire. La salive possède un rôle protecteur, et sa diminution peut favoriser l'apparition d'inflammations et autres maladies locales.

COMMENT PRENDRE SOIN DE SES GENCVES

En plus de soutenir nos dents et de protéger les os de notre mâchoire, les gencives embellissent notre sourire... à condition d'être saines! Nos conseils pour les conserver en bonne santé.

JE LES ENTRETIENS

Outre se brosser les dents correctement (toujours de la gencive vers la dent) deux fois par jour au minimum et peaufiner le nettoyage avec du fil ou des brossettes interdentaires, on ne déroge pas au détartrage effectué par un spécialiste (la Sécurité sociale en rembourse deux par an). Les brosses à dents électriques seraient plus efficaces pour éliminer la plaque dentaire et prévenir les gingivites. Elles

proposent généralement plusieurs modes de brossage ce qui permet de nettoyer tout en douceur les gencives, même les plus sensibles.

J'YVITE CE QUI PEUT LES IRRITER

On limite le sucre, dans la dégradation d'une acidité qui entretient la plaque dentaire et favorise l'inflammation des gencives. On fuit le tabac, deuxième facteur de risque de développement de maladies parodontales ou gingivales. Si on ne parvient pas à arrêter de fumer, on est encore plus vigilant sur l'hygiène buccale et le détartrage régulier. Idem pour l'alcool qui, comme la cigarette, modifie l'équilibre de la flore buccale et assèche la bouche,

accentuant la formation de plaque dentaire et, par conséquent, l'inflammation des gencives.

En cas de saignement, de gonflement ou de changement de couleur des gencives, on file chez le dentiste.

J'ADOPTE LES BONNS RÉFLEXES APRÈS LES REPAS

Lorsqu'on ne peut pas se brosser les dents après un repas (déjeuner au restaurant, dîner chez des amis...), on se rince la bouche avec de l'eau. On peut également mâcher un chewing-gum sans sucre, la mastication aidant à sécréter de la salive (qui neutralise l'acidité buccale) et à renforcer les gencives. Autre geste à pratiquer facilement à tout moment: se masser les gencives avec la langue, en la



JE LES CHOUCROUTE

Pourquoi ne pas essayer le bain de bouche quotidien à l'huile de sésame ? Issue de la médecine ayurvédique traditionnelle, cette technique assainit la bouche tout en renforçant les dents et les gencives. Elle aiderait même à blanchir les dents! Le matin, avant le brossage, on se gargarise la bouche avec une cuillerée à soupe (ou à café les premiers temps) d'huile de sésame bio et on la fait circuler entre les dents pendant 10 à 15 minutes (on peut commencer par 5 minutes et augmenter au fur et à mesure). Ensuite, on recrache l'huile (qui a, alors, normalement, une texture un peu laiteuse) avant de se rincer la bouche.

passant devant et derrière les dents, sur les gencives et même sur le palais, pendant environ 1 minute.

8 REMÈDES DE GRAND-MÈRE CONTRE LES MAUX DE BOUCHE

Aphtes, gingivites, rage de dent : pour les soigner, nos grands-mères ne manquent pas de remèdes "maison" qu'on se passait de génération en génération. Ces trucs de santé ont été rassemblés par Sophie Lacroix dans une bible des remèdes maison. Extraits.

LES REMÈDES MAISON CONTRE LA GINGIVITE

• Un bain de bouche de grenade ou de ronce : faites bouillir un litre d'eau dans lequel vous avez versé une poignée d'écorces de grenade bien mûre ou une poignée de feuilles de ronce saugées. Laissez bouillir 5 à 10 m, filtrez et faites des bains de bouche avec cette infusion 3 fois par jour.

• Un mélange de miel et de vinaigre rouge : cueillez de jeunes bourgeons de vinaigre rouge, écorcez-les pour obtenir le suc et mélangez avec un peu de miel. Frictionnez doucement les gencives avec ce mélange.

• Un massage à l'huile d'olive : pour raffermir vos gencives, massez-les régulièrement avec de l'huile d'olive vierge. À noter que ce même massage est conseillé pour garder les dents blanches.

LES REMÈDES MAISON CONTRE LES DOULEURS DENTAIRES

• Un cataplasme de navet : pour calmer une rage de dents provoquée par une carie, faites cuire au four un gros navet et écrasez-le finement jusqu'à obtenir une pâte. Appliquez cette "crème" pendant par sur la dent malade derrière l'oreille et le long du cou, du côté où vous avez mal. Renouvelez plusieurs fois par jour. Vous pouvez également faire un cataplasme sur une gaze, mais pour une efficacité maximale, il faut un maximum de contact avec les principes actifs.

• Le clou de girofle : c'est sans doute le remède de grand-mère le plus connu. Il suffit de mâcher un clou de girofle ou de le déposer sur la dent malade pour calmer la douleur dentaire. Vous pouvez aussi déposer directement une goutte d'huile essentielle de clou de girofle sur la dent : l'anesthésie est quasi immédiate mais c'est goût... vous risquez de faire la grimace.

LES REMÈDES MAISON CONTRE LES APHTES

• Un bain de bouche naturel : le bicarbonate de soude soigne les aphtes (ou la gingivite) à raison d'une demi-cuillère à café dans un demi-verre d'eau. À utiliser en bain de bouche quotidiennement. La décoction de fines de carottes utilisée comme bain de bouche active également la cicatrisation de la muqueuse buccale : faites bouillir une poignée de fines de carottes dans une petite casserole d'eau. Laissez infuser 5 m, filtrez.

• Des myrtilles ou du basilic à mâcher : pour soulager et faire disparaître les aphtes, mâchez une bonne cuillère à soupe de myrtilles. Lorsque les bêtes sont vidées de leur jus, recherchez-les. Vous pouvez aussi mâcher des feuilles de basilic.

• Un badgion au bleu de méthylène : le bleu de méthylène (à commander en pharmacie pour avoir le bon dosage à 2%) est un peu tombé dans l'oubli, pourtant c'est un désinfectant et un bactéricide qui agit vite. Prenez un coton-tige, trempez-le dans le flacon et badgionnez l'intérieur de la bouche. Lorsque vous l'avez trempé, le produit sera évacué par les voies urinaires donc ne vous étonnez pas si vous urinez bleu !

COMMENT FAIRE UN BAIN DE BOUCHE ?

Remplissez votre bouchon de liquide comme si vous buviez mais gardez-le longuement dans votre bouche en le remuant de façon à ce que la solution soit au maximum en contact avec vos muqueuses. Crachez.

FAIRE DU SPORT RÉDUIT LE RISQUE DE GINGIVITE

Faire du sport régulièrement n'est pas seulement bon pour votre cœur, c'est aussi un excellent moyen de ne pas souffrir des gencives. Des chercheurs allemands ont découvert que les hommes sédentaires souffrent beaucoup plus de gingivite que les sportifs.

S'il fallait une raison de plus pour vous donner envie de vous remettre au sport, la voici : des chercheurs allemands de l'Université de Hanovre ont découvert que faire du sport régulièrement n'est pas seulement bon pour réduire le risque de maladie cardio-vasculaire mais que c'est aussi bon pour vos dents ! Et plus précisément pour vos gencives. Pour cette étude, les chercheurs allemands ont suivi 72 hommes d'âge moyen (entre 45 et 65 ans) et ayant une activité professionnelle qui les oblige à rester assis la quasi-totalité de la journée. L'état de leurs gencives a été évalué et ils se sont aperçus que les hommes qui pratiquent une activité physique régulière avaient 40% de risques en moins de souffrir des gencives que ceux qui sont 100% sédentaires.

« Faire du sport fait partie d'une hygiène de vie globale. Les hommes les plus sédentaires sont aussi des hommes qui vont avoir tendance à grignoter plus souvent et à consommer plus de boissons sucrées, ce qui a un effet évident sur leur santé bucco-dentaire » soulignent les chercheurs.

Avoir des gencives en bonne santé est important pour la santé des dents. En les déchaussant petit à petit et en entraînant une perte de soutien osseux, les troubles des gencives



peuvent même entraîner la chute des dents chez les adultes.

Un saignement des gencives n'est jamais anodin. Si vous avez l'habitude de saigner lorsque vous brossez les dents, si vous avez mal au genoux ou qu'elles sont rouges et gonflées, il est donc important de consulter rapidement votre dentiste afin d'établir un

diagnostic et d'effectuer les éventuels traitements nécessaires.

GINGIVITE : LES BONS GESTES POUR L'ÉVITER

Brossez-vous les dents après chaque repas pour éliminer la plaque dentaire et éviter l'inflammation des gencives (au minimum 2 fois par jour). Optez pour une brosse à dents

souple (pour mieux glisser entre les dents) et à petite tête. Changez-la régulièrement et n'attendez pas qu'elle soit abîmée.

• Choisissez un dentifrice antibactérien adapté aux gencives sensibles. Le bain de bouche peut être utile en phase aiguë. Mais au-delà de quelques semaines, il risque de déstabiliser la flore buccale.

GINGIVITE : COMMENT ÉVITER QU'ELLE REVIENTE

Un détartrage régulier est le meilleur moyen de soigner une gingivite chronique. Mais certains remèdes naturels permettent de réduire l'inflammation des gencives.

Les gencives sont souvent le siège d'inflammations accompagnées de saignements : on appelle cela une gingivite. Mal soignée, elle peut évoluer vers une parodontite, c'est pourquoi

il est important de se rendre chez le dentiste au moins tous les six mois pour un détartrage. Mais pour éviter que votre gingivite ne devienne chronique, il est possible de renforcer les défenses de vos gencives.

• Mangez au moins un légume cru par jour. Le fait de mastiquer les fibres qu'il contient a un grand pouvoir de nettoyage des dents (et vous en profitez

pour faire le plein d'antioxydants).

• Deux fois par semaine, brossez-vous les dents avec du jus de citron.

EN CAS DE CRISE

DE GINGIVITE

• La vitamine E (prise sous forme de germe de blé) et la vitamine C (prise sous forme d'acérola) permettent de lutter

contre la surinfection.

• Les tisanes de sauge sont un excellent désinfectant : faites infuser 20 g de feuilles et fleurs de sauge dans un litre d'eau. À boire au cours de la journée.

• Avant le brossage des dents, rincez-vous la bouche avec une gorgée d'eau oxygénée à cinq volumes. Crachez, brossez-vous les dents et rincez

abondamment. Le bain de bouche peut être utile en phase aiguë, mais au-delà de quelques semaines, il risque de déstabiliser la flore buccale.

• En homéopathie, deux remèdes permettent de restaurer les gencives : Mercurius solubilis 7CH et Phosphorus 9CH. 1 granule de chaque 6 fois par jour jusqu'à amélioration puis 3 fois par jour.

UN SAIGNEMENT DES GENCIVES EST PEUT-ÊTRE LE SIGNE D'UNE GINGIVITE

Une nouvelle enquête révèle que les Français ne prennent pas forcément soin de leur genitive et notamment en cas de saignement. C'est un problème qu'il ne faut pourtant pas négliger.

Avoir les gencives qui saignent n'est pas un signe à prendre à la légère, rappelle l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). Suite à une enquête menée auprès de 32 421 Français, l'UFSBD tient à sensibiliser sur les maladies parodontales, des maladies d'origine infectieuses pouvant détruire les tissus de soutien des dents (genitive et os). En effet, l'enquête révèle que les risques de ces maladies sont élevés trop sous-estimés par la population.

76% DES FRANÇAIS ONT LES GENCIVES QUI SAIGNENT

Chez les interrogés, le saignement des gencives n'est pas perçu comme un signal d'alerte puisque 64% déclarent que leurs gencives sont en bonne santé alors que 76 % ont les gencives qui saignent régulièrement lors du brossage. Or, ces saignements

peuvent être le signe d'une gingivite, une inflammation des gencives. Autre symptôme : la mauvaise haleine. 29% déclarent souffrir d'une mauvaise haleine, deuxième signal d'alerte d'une maladie parodontale alors que 52% d'entre eux déclarent avoir les gencives en bonne santé.

Seulement 9% des Français vont chez le dentiste lorsqu'ils ont les gencives gonflées, douloureuses et qui saignent ; 22% ne font strictement rien et particulièrement les moins de 30 ans ; les autres préfèrent s'automédiquer. Ils changent de dentifrice pour un « spécial gencives », passent à une brosse à dents à poils souples, ou utilisent un bain de bouche pendant plusieurs jours.

GINGIVITE ET PARODONTITE

Suite à ces résultats, l'UFSBD souhaite attirer l'attention du public sur les deux types de maladies parodontales qui existent : la gingivite et la parodontite. La gingivite peut être guérie rapidement grâce à une hygiène stricte (brossage deux fois par



jour) et un détartrage. La parodontite survient lorsque l'inflammation s'étend jusqu'à l'os et forme des poches infectieuses entre la genitive et la dent. En l'absence de traitement, cette maladie peut entraîner la perte des dents et n'est donc pas à prendre à la légère.

MALI - MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD D'ALGER

La justice prépare son retour dans le Centre et le Nord

Des journées de réflexion se tiennent depuis lundi à Bamako, en préparation du retour des autorités judiciaires dans le Centre et le Nord du Mali dans le cadre du redéploiement des services de l'Etat, envisagé notamment dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, rapportent mercredi des médias locaux.

Tel est le principal objectif d'un atelier de trois jours organisé dans la capitale malienne sous l'intitulé: "Journées de réflexion et de planification stratégique sur la réforme de la justice et le déploiement des autorités judiciaires et pénitentiaires dans le Centre et le Nord (du Mali)", rapporte l'agence malienne de presse (AMAP).

Le principal objectif de cet atelier est la réalisation de la réforme en cours du secteur de la justice, ainsi que le fonctionnement et la sécurisation des effectifs du service public de la justice dans le Centre et le Nord du Mali.

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, garde des Sceaux, Mahamadou Kassogué, qui a présidé l'ouverture de l'atelier, a indiqué que "l'amélioration de la situation sécuritaire grâce aux efforts remarquables fournis, ces derniers temps, par les Forces armées maliennes (FAMA), incite à engager une réflexion, afin que les zones libérées du joug des terroristes et autres forces obscurantistes, puissent être occupées rapidement par les services de l'Etat".



Selon M. Kassogué, "le retour de la sécurité, qui est un préalable à la présence de l'Etat dans les zones concernées, devient de plus en plus une réalité".

En outre, le garde des Sceaux a relevé la pertinence des questions relatives à la mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, adopté en 2015, et de la Loi d'orientation et de programmation de la justice (LOPJ), adoptée en 2019.

Pour le ministre de la Justice, "les réformes législatives envisagées, notamment dans le sec-

teur de la justice, participent, pour une large part, à la refondation de notre pays qui a besoin d'un changement qualitatif et quantitatif durable dans la vie de la nation et de nos concitoyens".

"Facteur de paix et de cohésion, la justice est considérée, à juste titre, comme l'un des socles majeurs pour la conduite de ce changement visant à bannir les comportements subversifs et placer le citoyen au cœur de l'action de l'Etat", a relevé Mahamadou Kassogué.

Avant d'assurer que son dé-

partement ne lésinera pas sur les moyens pour soutenir les réformes nécessaires dans les différents domaines, notamment la relecture du Code pénal et du Code de procédure pénale.

Et ce, pour renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'impunité sous toutes ses formes".

L'atelier est organisé par le ministère en charge de la Justice avec le soutien financier de la Mission intégrée multidimensionnelle pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

RD CONGO

Près de 150 civils tués en deux mois à Beni

Près de 150 civils ont été tués dans des attaques en deux mois à Beni, un territoire de la province du Nord - Kivu, dans l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC), selon les Nations Unies.

«Les attaques contre les civils se poursuivent dans le territoire de Beni. Des groupes armés y auraient tué près de 150 personnes entre le 1er janvier et 23 février 2022», indique dans un communiqué le bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies dans le pays (Ocha).

La Zone de Santé de Kamango, considérée comme une zone d'accueil des personnes déplacées, est la plus touchée depuis le début de l'année.

«Au moins huit attaques y ont fait environ 40 morts, avec un centre de santé incendié, contraignant une organisation humanitaire à suspendre partiellement son projet d'assistance sanitaire», rapporte Ocha.

Ces personnes déplacées s'ajoutent aux 16 000 autres qui y vivaient déjà depuis plusieurs mois sans assistance d'urgence en vivres et articles ménagers essentiels.

D'après la même agence onusienne, les acteurs humanitaires intervenant à partir de Beni, éprouvent des difficultés à y déployer de l'aide, certaines ont suspendu leurs projets ou délocalisé momentanément leurs équipes à cause de l'insécurité.

Des tueries à grande échelle des civils dans le territoire de Beni, sont attribuées par les autorités et la société civile aux rebelles des forces démocratiques alliées (ADF).

BURKINA FASO

Nomination de neuf gouverneurs

Le Président burkinabè, Paul-Henri Sandaogo Damiba, a nommé mardi, neuf gouverneurs, au lendemain de l'adoption d'une charte devant régir la transition en cours au Burkina Faso, ont rapporté des médias.

Selon des médias locaux, le contrôleur général de police, Baho Pierre Bassinga, est nommé gouverneur de la région de la Boucle du Mouhoun, le colonel-major Raymond David Valentin Ouédraogo prend le commandement de la région du Nord, tandis que le lieutenant-colonel Fabien Sorgho est nommé gouverneur de la région du Sahel.

Quant au colonel Hubert Yameogo, il est nommé gouverneur de la région de l'Est et le colonel-major Zoewendmanego Blaise Ouédraogo dirige la région du Centre-Nord.

Les régions du Centre-Est, du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts-Bassins, sont désormais dirigées respectivement par le colonel Boukaré Zougrana, le commissaire divisionnaire de police Boureima Sawadogo, le colonel Jean Charles Somé, et le Colonel Moussa Diallo. Le Burkina Faso compte 13 régions. Une charte devant régir la transition en cours au Burkina Faso, a été signée, mardi, consacrant le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba comme président de la transition burkinabè pour une durée de trois ans.

Damiba qui avait déjà prêté serment le 16 février dernier sera investi ce mercredi dans ses fonctions de président.

Ensuite, il nommera un Premier ministre civil qui constituera à son tour un gouvernement de 25 membres au maximum, selon la Charte de la transition. Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes ayant fait de nombreuses victimes et plus de 1,5 million de déplacés internes. Selon l'ONU, ces attaques ont engendré le déplacement de plus de 7000 Burkinabè vers la Côte d'Ivoire voisine.

APS

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

Bechar: diverses activités de solidarité avec le peuple sahraoui à l'université Tahri Mohamed

La célébration du 46ème anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) a donné lieu, mercredi à l'université Tahri Mohamed de Bechar (UTMB), à des manifestations et activités de solidarité initiées conjointement par l'Union des étudiants de Segouia El Hamra et Wadi Dahab et la ligue des étudiants sahraouis de la communauté nord.

C'est en présence des autorités de la wilaya de Bechar et des représentants officiels de la RASD, en l'occurrence MM.

Moulay M'hamed et Mohamed Ghali, respectivement secrétaire générale de l'union étudiante précitée et du ministère sahraoui de la Culture, que le coup d'envoi de ces manifestations a été donné, lors d'un meeting tenu à l'UTMB.

Le wali de Bechar a mis en exergue le soutien indéfectible de l'Etat et du peuple

algérien à la juste cause du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination.

Pour leur part, les représentants de la RASD ont indiqué que cette occasion marque la solidarité de l'Etat et du peuple avec la juste cause du peuple sahraoui qui souffre des affres du colonialisme marocain. "Malgré les souffrances du peuple sahraoui et face au mépris de l'occupant marocain envers les Sahraouis et ses différentes tentatives de saper les efforts de la communauté internationale pour la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, les sahraouis sont restés attachés à leur cause juste", ont-ils souligné.

Le peuple sahraoui a poursuivi sa lutte pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, par des moyens pacifiques, jusqu'à la violation flagrante par le régime marocain de l'accord de ces-

sez-le-feu, le 13 novembre 2020, contraignant le peuple sahraoui à reprendre les armes, ont affirmé les intervenants.

Les manifestations de célébration de l'anniversaire de la proclamation de la RASD (le 27 février 1976 à Bir-Lahlou dans les territoires sahraouis libérés), qui se poursuivront jusqu'au 4 de ce mois de mars, sont marquées par plusieurs activités, dont des expositions de documents photographiques, organisées à l'UTMB, sur les différentes étapes de l'histoire de la lutte politique et armée du peuple sahraoui, sur les traditions et les arts de l'artisanat, sur la vie quotidienne des sahraouis, et aussi sur les réalisations politiques des instances de la RASD.

Des concours culturels ainsi que des tournois sportifs, avec la participation d'étudiants sahraouis, sont également au menu de ces manifestations.

MAROC

Reprise jeudi du procès en appel des journalistes Radi et Stitou

Le procès en appel des journalistes marocains Omar Radi et Imad Stitou, dont les audiences se sont poursuivies mardi à la Cour de Casablanca, reprendra jeudi.

Le procès des deux journalistes marocains a été reporté au jeudi 3 mars à 15 heures, pour la suite des plaidoiries de la défense, peut-on lire sur la page Facebook «Free Omar Radi».

Lors de l'audience de mardi, le ministère public a requis la peine maximale de dix ans de prison contre le journaliste et défenseur des droits humains Omar Radi, poursuivi pour «espionnage» et «viols», et dix ans de prison contre Imad Stitou,

pour «complicité dans l'affaire de viols», précise la même source.

Radi, journaliste d'investigation et militant des droits humains, a publié des articles sur l'accaparement de terres publiques par des spéculateurs.

Il est également à l'origine de l'éclatement du scandale de corruption dit des «serveurs de l'Etat» qui a éclaboussé une centaine de personnes, notamment des officiels de haut rang.

En juillet 2020, il a été arrêté pour «viols» et «atteinte à la sûreté de l'Etat».

Des accusations que le journaliste de 35 ans, condamné à 6 ans de prison en première instance, ne cesse de réfuter.

La détention d'Omar Radi est «injuste» et «contraire à la loi en vigueur», assure la défense.

Le 25 novembre dernier, l'organisation Human Rights Watch (HRW) a dénoncé les conditions dans lesquelles il a été condamné par le Tribunal de première instance de Casablanca.

«Son procès a été entaché de nombreuses irrégularités.

Le tribunal a refusé sans motif valable d'entendre les témoins à décharge de Radi, ainsi que d'autoriser ses avocats à interroger un témoin à charge cité par le ministère public», avait déploré l'organisation.

«Après des années de har-

cèlement policier suivies d'un simulacre de procès, Omar Radi entame actuellement sa seconde année derrière les barreaux», s'est notamment indigné Eric Goldstein, directeur par intérim de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à HRW.

Son confrère Imad Stitou a été condamné à un an de prison dont six mois ferme pour «complicité de viols» dans la même affaire.

Les peines des deux journalistes ont été assorties d'un dédommagement de 200.000 dirhams (environ 19.000 euros) à la partie civile, avec une contribution à hauteur d'un tiers pour M. Stitou.

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Réunion d'urgence vendredi des ministres des AE de l'Otan

Une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Otan a été convoquée en «présentiel» vendredi au siège de l'Alliance à Bruxelles, a annoncé mardi l'organisation dans un communiqué.



La réunion doit permettre aux ministres d'échanger sur la situation en Ukraine où la Russie mène une opération militaire depuis le 24 février dernier, ainsi que sur le renforcement des défenses de l'Alliance en Europe de l'est, a-t-on indiqué de source diplomatique. L'Otan a adopté

jeudi dernier ses plans de défense et a activé pour la première fois sa force de réaction rapide dont des éléments vont rejoindre les milliers de militaires de l'Alliance déployés dans les pays de l'Est.

Des appels ont été lancés à l'Otan pour imposer une zone

d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine, mais l'Alliance a rejeté cette idée.

«Nous devons accepter la réalité que cela implique d'abattre des avions russes», a déclaré mardi le Premier ministre britannique Boris Johnson lors d'un voyage en Estonie avec le secré-

taire général de l'Otan, Jens Stoltenberg. «C'est un très, très grand pas, qui n'est tout simplement pas à l'ordre du jour d'aucun pays de l'Otan», a-t-il ajouté.

«L'Otan est une alliance défensive. Nous ne cherchons pas le conflit avec la Russie, a pour sa part souligné Jens Stoltenberg.

Les forces russes entrent à Kharkiv

Les forces russes ont débarqué à Kharkiv, la deuxième plus grande ville d'Ukraine, dans la nuit de mardi à mercredi. «Des troupes aéroportées russes ont débarqué à Kharkiv», a déclaré l'armée ukrainienne dans un communiqué sur Telegram. Des combats ont été signalés dans cette ville de 1,4 million d'habitants proche de la frontière

avec la Russie et qui a déjà été ciblée mardi par plusieurs bombardements, ayant fait au moins dix morts et plus de 20 blessés, selon les autorités locales. «Pratiquement, il ne reste plus de zone à Kharkiv où un obus d'artillerie n'a pas encore frappé», a affirmé Anton Guechterchenko, conseiller du ministre de l'Intérieur ukrainien. Ces

attaques interviennent au septième jour de l'offensive russe en Ukraine, lancée le 24 février, qui s'est encore intensifiée mardi et suscite une large réprobation. L'Assemblée générale de l'ONU est d'ailleurs appelée à voter mercredi sur un projet de résolution destiné à condamner la Russie et lui demander un retrait «immédiat» de ses troupes.

Madrid s'engage à accueillir des réfugiés ukrainiens

Le gouvernement espagnol s'est engagé mardi à accueillir des réfugiés ukrainiens fuyant l'opération russe et a annoncé qu'il allait déployer 150 militaires en Lettonie dans le cadre du renforcement du flanc oriental de l'Otan.

«Dès leur arrivée», ces réfugiés ukrainiens «seront des citoyens de plein droit» en Espagne, «notamment en terme

d'accès à un emploi», a déclaré la porte-parole du gouvernement, Isabel Rodriguez, lors d'une conférence de presse.

Cet engagement de l'Espagne entrera dans le cadre du mécanisme de «protection temporaire» qu'une grande majorité d'Etats membres de l'UE sont d'accord pour octroyer aux Ukrainiens fuyant leur pays où la Russie mène une opération

militaire depuis le 24 février dernier.

Ce régime, institué en réponse au conflit en ex-Yougoslavie, mais qui n'a jamais été utilisé par l'UE, prévoit l'octroi de cette protection en cas d'afflux massif de personnes déplacées, ainsi que des mesures pour répartir entre pays de l'UE l'effort d'accueil de ces populations.

Cette proposition de protec-

tion doit désormais être entérinée par une majorité qualifiée au Conseil européen, soit un minimum de 15 Etats membres sur 27 représentant au moins 65% de la population européenne. La porte-parole du gouvernement espagnol a également assuré que les Ukrainiens résidant déjà en Espagne verraient leur droit à «rester et travailler» dans le pays «garanti».

Le Mexique refuse toute sanction envers la Russie

Le président du Mexique Andres Manuel Lopez Obrador a indiqué mardi qu'il écartait tout type de sanction envers la Russie, s'opposant à la «censure» de médias russes après l'invasion de l'Ukraine par Moscou.

«Nous n'allons prendre aucune représailles de type économique, parce que nous devons maintenir de bonnes relations avec tous les gouvernements du monde.

Et nous voulons être en mesure de pouvoir parler avec les parties en conflit», a déclaré le président de gauche nationaliste lors de sa traditionnelle conférence de presse quotidienne.

«Je ne suis pas d'accord avec le fait que l'on censure des médias de Russie, ni d'aucun pays. Nous devons faire valoir la liberté», a-t-il ajouté. En Amérique latine, le président

vénuélien Nicolas Maduro a exprimé son «fort soutien» à son homologue russe Vladimir Poutine, lors d'un appel téléphonique mardi, «condamn[ant] l'activité déstabilisatrice des Etats-Unis et de l'Otan».

Le président brésilien Bolsonaro a déclaré dimanche que le Brésil «va continuer dans la neutralité» et ne va pas «prendre parti» à propos de l'invasion russe de l'Ukraine.

ONU-RUSSIE-USA

L'ONU embarquée dans des accusations américaines d'espionnage contre la Russie

Au lendemain de l'annonce de l'expulsion de 12 diplomates de la mission russe à l'ONU, les Etats-Unis ont révélé mardi avoir demandé à l'Organisation le départ d'un «agent de renseignement russe travaillant» au sein de son secrétariat général, sur fond de tensions extrêmes américano-russes liées à la guerre en Ukraine.

Cette double annonce a enveloppé le siège de l'ONU au bord de l'East River à Manhattan d'un fort parfum de Guerre froide, même si le lieu est régulièrement décrit par des diplomates comme «un nid d'espions».

«Le 28 février, les Etats-Unis ont lancé une procédure pour exiger le départ d'un agent de renseignement russe travaillant aux Nations unies qui a abusé de ses privilèges de résidence aux Etats-Unis», a annoncé une porte-parole de la mission diplomatique américaine auprès de l'Organisation.

Interrogée pour savoir s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme, la mission américaine s'est refusée à tout commentaire, rappelant que la politique traditionnelle des Etats-Unis dans ce genre d'affaire était de ne pas révéler les noms des individus concernés.



ISRAËL-PALESTINIENS

Trois Palestiniens tués mardi par les forces d'occupation

Trois Palestiniens ont été tués mardi par les forces d'occupation sionistes en Cisjordanie occupée lors de deux incidents distincts, a indiqué le ministère palestinien de la Santé. Ammar Chafiq Abou Afifa est mort après que les forces d'occupation «ont ouvert le feu dans sa direction» près de Beit Fajar dans le sud de Bethléem, a indiqué le ministère sans autres précisions. La victime était originaire du camp de réfugiés palestiniens d'Al-Aroub dans le sud de Bethléem en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé depuis 1967 par l'Etat sioniste.

EMIRATS ARABES UNIS-ONU

Les Emirats arabes prennent la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars

Les Emirats arabes unis (EAU) ont pris la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de mars, dont le programme sera largement porté sur le conflit en Ukraine et la situation au Moyen-Orient.

«Les Emirats arabes unis feront tout pour faciliter la tenue de réunions consacrées à cette crise (ukrainienne)», a annoncé, mardi après-midi, la Représentante permanente de ce pays auprès des Nations Unies, Lana Zaki Nusseibeh.

Le programme de travail sera par ailleurs rythmé par plusieurs temps forts, centrés sur le Moyen-Orient, l'autonomisation des femmes et la sécurité climatique, selon l'ONU.

En tant que présidente en exercice du Conseil, l'Ambassadrice a dit s'attendre à ce que la situation en Ukraine reste à l'ordre du jour du Conseil en mars et que des réunions soient convoquées à la demande d'Etats Membres.

«Nous suivrons strictement les règles de procédure», a-t-elle assuré.

Mme Nusseibeh a fait état également de trois événements phares, le premier étant, le 8 mars, un débat ouvert sur les femmes, la paix et la sécurité, axé sur les partenariats public-privé en vue de contribuer à l'autonomisation économique des femmes dans les situations de conflit et de fragilité.

Autre moment fort de cette présidence, une séance d'information, prévue le 23 mars, qui se penchera sur la coopération entre l'ONU et la Ligue des Etats arabes.

Le Secrétaire général de l'ONU et le Secrétaire général de la Ligue arabe feront des exposés lors de cette réunion qui pourrait déboucher sur l'adoption d'une déclaration.

Les Emirats arabes unis prévoient, d'autre part, d'organiser, le 9 mars, une réunion en formule Arria sur la «sécurité climatique».

Par ailleurs, le Conseil entendra, le 14 mars, l'exposé annuel sur les activités de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Mais c'est bien le Moyen-Orient qui dominera, ce mois, le programme de travail, avec des séances sur les volets chimique (10 mars), politique et humanitaire (24 mars) de la crise syrienne, des réunions mensuelles sur les développements au Yémen (15 mars) et sur la question palestinienne (22 mars).

L'Afrique aura, elle aussi, une large place, comme en témoignent les réunions prévues sur les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), le 16 mars, sur la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et le renouvellement de son mandat, le 7 mars, sur la Mission intégrée d'assistance à la transition des Nations Unies au Soudan (UNITAMS) le 15 mars, et sur le travail de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le 29 mars. Le Conseil prévoit aussi de réautoriser le mandat de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les mesures antipiraterie au large des côtes somaliennes.

Les questions asiatiques de ce mois incluent notamment l'adoption d'une résolution sur le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Enfin, s'agissant des questions thématiques, le Président du Comité 1540, qui vise à barrer l'accès des armes de destruction massive aux acteurs non étatiques, fera un nouvel exposé au Conseil le 14 mars.

PATRIMOINE

Ouverture d'une session de formation sur la protection du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic de biens culturels

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, mardi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), l'ouverture d'une session de formation en faveur des éléments de la Gendarmerie nationale placée sous le thème "Protection du patrimoine culturel et lutte contre le trafic de biens culturels", et ce dans le cadre du renforcement de la stratégie et des cadres de protection et de préservation du patrimoine culturel.



La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence d'un représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale, de représentants des autres corps de sécurité, des douanes et de cadres du ministère. Dans son allocution d'ouverture, Mme Mouloudji a souligné que cette initiative "s'inscrit dans le cadre des priorités tracées dans la feuille de route de son secteur et issue de la stratégie de l'Etat visant à préserver le patrimoine culturel et à en faire l'outil de relance du développement socio-économique durable par excellence". La ministre a insisté sur la nécessité d'intensifier les moyens de préserver ce patrimoine sans compromettre toute atteinte, à travers la garantie d'une formation spéciale aux éléments et cadres de sécurité, en sus de la formation d'équipes qualifiées pour contribuer efficacement à la sensibilisation et à l'information sur la protection du patrimoine et tous les dépassements ou atteintes. Elle a rappelé, en outre, que l'Algérie "recèle

un riche patrimoine culturel, comprenant plus de 1500 sites archéologiques mentionnés dans la carte archéologique", citant l'existence d'une banque de données réservée au patrimoine culturel immatériel que le ministère œuvre à enrichir, à la faveur d'un inventaire scientifique constant avec la participation de la société civile et des cadres de sécurité.

Saluant les efforts déployés par ces corps de sécurité en vue de déjouer toute tentative d'atteinte et de pillage du patrimoine algérien, la ministre a mis en avant le rôle de la société civile dans la préservation et la promotion de la valeur de ce patrimoine.

Le représentant la Gendarmerie nationale, le colonel El Mili Lounici a indiqué que cette session de formation à laquelle participent près de 30 officiers, constitue un soutien supplémentaire à leur formation et comporte un volet théorique par lequel des experts et spécialistes dans le domaine fournissent aux participants des

informations détaillées sur ces antiquités et un autre pratique au niveau des musées et des établissements du patrimoine, ainsi que des visites de terrain aux monuments et sites archéologiques d'Alger et des villes avoisinantes. Il a ajouté que cette session de formation "n'est pas la première du genre. Elle a été précédée par d'autres sessions ayant eu un impact positif".

Organisée jusqu'au 10 mars, cette session de formation sera abritée par les musées publics en ce qui concerne le volet pratique.

Outre les interventions, le programme de cette session porte sur des visites de terrain aux monuments phares de la Casbah et au Musée national maritime, en coordination avec plusieurs établissements activant sur le terrain. Il y aura également au programme une visite à l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels, au Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et au site archéologique de Tipaza.

BECHAR

Concours de théâtre dédié aux jeunes aux besoins spécifiques

Le premier concours local de théâtre dédié aux jeunes personnes à besoins spécifiques a été organisé mercredi à la maison de la culture "Kadi Mohamed" à Bechar, avec la participation d'une quarantaine de jeunes.

Initiée par l'association de wilaya "Rawaki" pour l'art et le théâtre, sous le signe de "Espoir et Défis", avec la participation de cinq (5) troupes de théâtre de jeunes aux besoins spécifiques issus des cinq (5) centres spécialisés dans la prise en charge de ces personnes dans la wilaya, cette manifestation se veut comme un espace d'intégration sociale, culturelle et artistique de ces personnes, dont certains ont "un réel talent dans le domaine théâtral", a indiqué à l'APS Abdelali Rahou, président de l'association précitée.

Cinq (5) ateliers d'initiation au théâtre des jeunes personnes à besoins spécifiques

ont été ouverts pour l'insertion culturelle et artistique de cette catégorie, dans la perspective de leur ouvrir d'autres horizons culturels, pour ne pas les cantonner dans des logiques d'intervention relevant de l'aide et de l'assistance, a souligné M. Rahou. Selon les organisateurs, les cinq (5) pièces de théâtres retenues au titre de ce concours local, traitent de différents thèmes et sujets liés à la vie quotidienne de cette catégorie de la population et de la société en générale. Les deux troupes lauréates du concours seront intégrées dans une seule troupe pour la production d'une pièce théâtrale et se traduira par une tournée théâtrale de cette troupe à travers diverses wilayas du pays, pour la promotion du théâtre des personnes à besoins spécifiques, a-t-il confié.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAÏRA DE KHEMISTI
COMMUNE DE LAYOUNE

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 095738109000235

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2022

Président de l'assemblée populaire communale de LAYOUNE lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :

1. Ouverture et stabilisation de la piste reliant Douar LESBAH, BAKSES, BARGUELLIL et GRINE sur 4000 ml

2. Ouverture et stabilisation et revêtement de la piste reliant AIN SEOD vers Douar LOUDAI - DAHMOUNE sur 4000 ml

Cet appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à tous les soumissionnaires qualifiés pour la réalisation des travaux objet du présent cahier de charges disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges et qui satisfait aux conditions d'éligibilité suivantes :

* Les soumissionnaires qualifiés dans le secteur de travaux public (activité principale) titulaire d'un certificat de qualification et de classification en catégorie 02 et plus en cours de validité au jour de l'ouverture des plis

* Le soumissionnaire a été réalisé au moins un projet des travaux similaire justifié par un PV (procès-verbal) définitif des travaux sans réserves délivré par le maître de l'ouvrage

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de LAYOUNE contre le paiement de la somme de 2.000.00 DA représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent être présentées sous une enveloppe extérieure scellée (enveloppe pour chaque projet) ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres, l'adresse suivante : **(A monsieur Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de Layoune) et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2022 »**. Cette enveloppe extérieure contiendra trois autres enveloppes (l'une comportera « l'offre technique », la deuxième comportera « l'offre financière » et la troisième comportera « dossier de candidature »).

Les offres doivent parvenir accompagnées des documents exigés par la réglementation et définis dans le cahier en cours de validité.

01-dossier de candidature : L'enveloppe du dossier de candidature contiendra les pièces suivantes :

- La déclaration de candidature renseignée, datée et visée par le soumissionnaire;

La déclaration de candidature, comporte les pièces suivantes :

- Copie du registre de commerce électronique
- Copies des attestations de mises à jour (CASNOS) (CACOBATPH) et (CNAS) en cours de validité
- Copie de l'extrait de rôles apuré ou échelonné en cours de validité (la durée de validité 03 mois).
- Copie de la carte d'identification fiscale.
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises ayant la personnalité morale en cours de validité

- La déclaration de probité renseignée, datée et visée par le soumissionnaire

- Copie du Statut de l'entreprise

- La délégation de signature pour les entreprises ayant la personnalité morale.

- Liste des gérants et les principaux cadres de l'entreprise (pièces justificatives)

- Liste des moyens humains déclarés à la CNAS (avec pièces justificatives)

- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle cité au cahier des charges (secteur travaux public (activité principale catégorie 02 et plus))

- Liste des matériels utilisés pour l'exécution du projet (Un PV de huissier ne dépassant pas une année au jour de l'ouverture) et les cartes grises avec certificats d'assurances en cours de validité au jour de l'ouverture.

- Bilan fiscal des (03) trois dernières années (2018-2019-2020) visés par les services impôts et établi par un expert-comptable agréé

- Référence professionnels de l'entreprise (attestations de bonne exécution enregistrées, datées et signées par le maître de l'ouvrage ou PV de réception définitif sans réserve).

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

02 – Offre technique : L'enveloppe de l'offre technique contiendra les pièces suivantes:

- Une déclaration à souscrire renseignée, datée et visée par le soumissionnaire.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- Délai de réalisation avec Planning détaillés d'exécution des travaux

- Mémoire technique justificatif renseigné ; visé et signé par le soumissionnaire

03 – Offre Financière : L'enveloppe de l'offre financière contiendra :

1. La lettre de soumission renseignée, datée et visée par le soumissionnaire ;

2. Le bordereau des prix unitaires renseigné daté et visé par le soumissionnaire ;

3. Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté et visé par le soumissionnaire ;

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus. La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans la presse et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres et ne dépassant pas l'heure **14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres reçues après la date et l'heure de dépôts limités cités ci-dessus seront rejetées et l'accusé de la poste ne prend pas en considération.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour du dépôt des offres à **14h00** et les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis au siège de L'APC de LAYOUNE.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

DU 14 AU 16 MARS PROCHAIN La 2^{ème} édition du salon "ICT Maghreb" se tiendra à Alger

La 2ème édition du Salon des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" se tiendra du 14 au 16 mars prochain au Palais de la Culture Moufidi Zakaria (Alger) avec la participation de 150 exposants, ont annoncé mercredi les organisateurs.

Véritable carrefour d'échanges entre professionnels du secteur et entre fournisseurs et donneurs d'ordre de premier rang, ce rendez-vous accueillera des entreprises étrangères venant d'une dizaine de pays dont la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, Chypre et Tunisie, a indiqué M. Madjid Imadlou, directeur général de MM. Communication, lors d'une conférence de presse.

Organisé par Prolinkom Consulting et MM. Communication sous le slogan "le numérique, un levier multisectoriel et une économie à part entière", ce salon où se côtoieront entreprises, experts, start-ups, étudiants et médias, devrait accueillir 6.000 visiteurs.

Le salon devrait également permettre aux décideurs du secteur de l'information et de la communication de nouer des partenariats stratégiques avec des entreprises étrangères grâce à sa dimension internationale.

"Plus de 2.000 rendez-vous B2B

sont prévus durant les 3 jours du salon", a affirmé M. Imadlou, soulignant que l'évènement s'affirme comme "une plate-forme de réflexion sur l'actualité et l'évolution des TIC avec une quarantaine de conférences débats et ateliers au rendez-vous".

La nouvelle édition de "ICT Maghreb" verra, en outre, l'organisation d'un concours pour récompenser les meilleures innovations.

"Les trophées de l'innovation IT 2022 seront un véritable accélérateur pour propulser de nouvelles sociétés à fort potentiel", a estimé M. Imadlou, soulignant que l'évènement permettra également de "découvrir et de mettre en lumière de jeunes talents dans la catégorie étudiant ou ayant lancé une activité particulièrement innovante dans le domaine IT".

Le salon sera également l'occasion de présenter le "Baromètre DSI 2021" qui a pour objectif de "faire un état des lieux de l'intégration des TIC dans l'entreprise

algérienne, de mieux cerner les besoins des décideurs IT, leurs priorités pour 2022/2023, ainsi que de mesurer l'adéquation entre leurs besoins et les solutions proposées sur le marché", a-t-il expliqué.

Présent à la conférence de presse, le représentant du ministère de la Poste et des Télécommunications, Ali Nabi, a affirmé que la situation sanitaire liée à la pandémie de Coronaviruses en Algérie a permis aux Algériens de "s'approprier les TIC, très utilisées durant cette période".

Il précise, à ce titre, que "3,6 millions d'Algériens ont utilisé les TIC, pour la première fois, durant la pandémie et que 1,8 million ont utilisé l'Internet pour la première fois durant cette période de crise sanitaire".

"C'est une transformation numérique importante de la société algérienne", a-t-il fait remarquer.

Le représentant du ministère de la Numérisation et des Statis-



tiques, Fateh Eddine Kezim, a estimé, de son côté, que la crise sanitaire liée au Covid-19 "a boosté la numérisation en Algérie provoquant un changement dans le mode d'organisation et des processus managériaux". Le représentant du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Econo-

mie de la connaissance et des Start-up, Noureddine Ouadhah, a jugé, quant à lui, "utile" de "tirer les leçons de la crise sanitaire pour encourager un changement dans le mode organisationnel de la vie professionnelle", exprimant son souhait de voir "plus de start-up participer à ce salon".

ENTREPRISES

Le MWC22 de Barcelone, une fenêtre aux startups algériennes sur le monde

Le Salon mondial du mobile (MWC22), qu'accueille depuis lundi Barcelone, donne une opportunité inespérée aux startups algériennes pour être au contact direct avec le monde de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de se mesurer avec leurs homologues du monde entier.

Les startups algériennes sont représentées dans ce salon mondial, dédié aux technologies du mobile et aux startups, par l'accélérateur public de startups «Algeria Venture», qui participe à travers un stand qui se veut être une fenêtre sur la dynamique que connaît ce secteur en Algérie.

La participation des startups algériennes, en pleine croissance ces dernières années, au salon 4YFN (4 years from now qui se tient en marge du MWC22) leur sera d'un grand apport «pour montrer leurs capacités, et créer de nouvelles opportunités de partenariat» avec des entreprises étrangères, a expliqué le directeur général, d'Algeria Venture, Sid Ali Zerrouki.

Elles pourront aussi bénéficier des opportunités d'investissement qui s'offrent lors de ce salon, qui regroupe 2.000 startups et qui attire quelque 150.000 visiteurs professionnels durant quatre jours, selon le responsable d'Algeria Venture, qui avait signé en juin dernier avec Huawei Algérie, un accord-cadre de partenariat pour la promotion et le développement de l'innovation et des structures d'appui aux startups.

Pour lui, les rencontres entre les participants à ce salon international seront également une occasion pour les investisseurs étrangers de s'imprégner du climat des affaires et des opportunités d'investissement en Algérie, qui possède tous les atouts pour devenir le futur hub technologique de l'Afrique du Nord.

De son côté, Adnane Ben Halima, vice-président en charge des relations publiques pour la région méditerranéenne et Afrique du Nord de Huawei, estime que la participation des startups algériennes à cet événement leur permettra de «exporter à l'étranger» et de nouer des partenariats avec les autres startups présentes au salon, venant d'une centaine de pays.

Pour ce responsable, Huawei Algérie, qui accompagne Algeria Venture et les startups algériennes dans ce salon, et qui a investi dans la formation de centaines d'étudiants en Algérie ces dernières années, mise sur ces opérations de parrainage, et de formation de haut niveau pour «encourager les jeunes talents à s'engager dans l'entrepreneuriat, l'innovation et l'économie numérique».

«A travers ce partenariat, nous visons à

booster l'écosystème des startups algériennes et leur permettre de briller à l'international», a-t-il conclu, relevant l'importance qu'accorde son entreprise à «l'écosystème des startups et des talents en Algérie».

L'opérateur Mobilis dévoile ses ambitions

Une multitude d'opportunités s'offre aux entreprises et aux startups algériennes grâce au développement technologique qui s'opère dans le monde, notamment avec le développement de l'internet avec la 5G, l'e-paie-ment, ainsi que les technologies nouvelles, a-t-il souligné.

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, qui a obtenu lors de ce salon le prix de la meilleure couverture de réseau de téléphonie mobile en Algérie, décerné par la plate-forme spécialisée Ookla, a aussi fait part de ses ambitions.

Dans une déclaration à la presse, le PDG de Mobilis, M. Boukhazani Chaouki, a fait état d'un plan d'investissement et d'actions à court terme, visant à améliorer davantage les services de l'entreprise.

Mobilis s'investit pleinement dans la stratégie de l'Etat dans le secteur des télécommunications dans l'objectif d'assurer une large couverture du réseau de téléphonie mobile avec une bonne qualité des services offerts aux clients et aux citoyens, en même temps, dans le cadre de sa mission de service public, a expliqué M. Boukhazani.

Engagé pleinement à assurer des services à valeur ajoutée, Mobilis s'attelle actuellement sur un projet de modernisation et d'amélioration de la couverture de réseau mobile et d'internet, dira-t-il, en annonçant que ce projet débutera dans la ville d'Oran avec les jeux méditerranéens, avant d'être élargi à d'autres wilayas.

A travers ce projet, l'opérateur public va offrir une couverture de réseau et des services de téléphonie et d'internet qui n'ont rien à envier aux services offerts lors des manifestations internationales comme le salon MWC22 de Barcelone, a souligné le premier responsable de Mobilis.

Le MWC22 de Barcelone, qui regroupe les pionniers de l'industrie du mobile et des TIC des quatre coins du monde, est un véritable baromètre des tendances de cette industrie et des projets et utilisations qui vont changer complètement le quotidien du citoyen dans quelques années.

Il s'agit d'une occasion pour l'exposition des derniers produits et inventions, allant des Smartphones, aux équipements et utilisations de la 5G, et même la 6G, en passant

par la multitude de robots à tout-faire dans le domaine industriel et la protection des installations, jusqu'à la voiture 4x4 électrique totalement connectée.

Les leaders mondiaux de la high-tech s'empressent, en out re, à montrer dans ce salon leur grand souci de la protection de

l'environnement et la préservation des ressources naturelles de la planète, à travers des produits moins énergivores, amis de l'économie durable et des énergies renouvelables, selon la formule: offrir le maximum de gigabits avec le minimum de gigawatt !

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA D'ORAN
NIF 42002900031023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, il est porté à la connaissance des établissements ayant soumissionné à l'avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/DJS/2021 paru sur les quotidiens nationaux le 26/07/2021 relatif au projet: «Equipements du village méditerranéen (4280 lits améliorés avec dépendances)» en lots séparés: Lot n° 01: Fourniture et pose des équipements de cuisines, Lot n° 02: Equipements de chambres froides, Lot n° 03: Fourniture et pose literies et linge, Lot n° 04: Fourniture et pose de mobiliers divers, Lot n° 05: Fourniture, pose et mise en service d'équipement de buanderies et blanchisserie, Lot n° 06: Fourniture, pose et mise en service d'équipement de grand matériel de cuisines, restaurants, cafeterias, Lot n° 08: Fourniture et pose d'équipements de la salle de loisirs et Lot n° 09: Fourniture, pose et installation d'équipements de la polyclinique, que le marché des lots 01, 05 et 06 est attribué provisoirement à l'établissement AOUNALLAH NASREDDINE (NIF: 177200103560143).

Lot	Montant de la soumission (DA TTC)	Montant après corrigé (DA TTC)	Note Technique /70 points	Délais de livraison et installation	Délai de garantie	Délai de service après vente
LOT 01 : Fourniture et pose des équipements de cuisines	46.135.110,00	46.135.110,00 unique préqualifié techniquement	70	Quarante (40) jours	Quatre (04) Ans et (01) mois	Quatre (04) Ans et (01) mois
LOT 05: Fourniture, pose et mise en service d'équipement de buanderies et blanchisserie,	148.416.800,00	148.416.800,00 unique préqualifié techniquement	70	Quarante (40) jours	Quatre (04) Ans et (01) mois	Quatre (04) Ans et (01) mois
LOT 06: Fourniture, pose et mise en service d'équipement de grand matériel de cuisines, restaurants, cafeterias,	154.410.116,00	154.410.116,00 unique préqualifié techniquement	70	Quarante (40) jours	Quatre (04) Ans et (01) mois	Quatre (04) Ans et (01) mois

Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaire qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran (Secrétariat général), dans les six (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse et le BOMOP.

DK NEWS Anep : 2231001751 du 03/03/2022

Programme de la soirée

TF1 21:05

Léo Matteï, brigade des mineurs



Un soir, le petit Arthur Duclos s'enfuit de chez sa mère Hélène alors qu'elle se dispute avec son père, Pascal, qui a forcé la porte de leur appartement. Les parents sont en conflit depuis leur séparation un an auparavant. Arthur est retrouvé sain et sauf sur une plage le lendemain matin mais Pascal porte plainte contre son ex-femme, que la police découvre inanimée suite à une overdose médicamenteuse, pour obtenir la garde exclusive de son fils. Inès, qui connaît bien Hélène car elles ont grandi toutes les deux dans la même cité, et la brigade des mineurs enquêtent sur cette affaire plus complexe qu'il n'y paraît.

France 2 21:05

Elysée 2022 : face à France Télévisions



A cinq semaines du premier tour et alors que la campagne pour l'élection présidentielle entre dans sa phase décisive, Léa Salamé et Laurent Guimier reçoivent Marine Le Pen, candidate du Rassemblement National, pour un examen complet à 360° de son programme. Puis, l'invitée répondra aux questions des journalistes de France Télévisions : Mohamed Bouhafsi, Hugo Cément, Etienne Leenhardt, Francis Letellier et Nathalie Saint-Cricq. Au cœur de ce débat, ce sont également 150 Français.es connectés en visioconférence à l'émission qui jugeront et commenteront les propositions de la candidate.

France 3 21:05

Mon petit doigt m'a dit...



Couple de bourgeois, Prudence et Bélisaire Beresford se rendent dans une maison de retraite pour voir Ada, la vieille tante de ce dernier. Prudence est très vite intriguée par l'une des pensionnaires, Rose Evangelista, au comportement qu'elle trouve pour le moins mystérieux. Au décès d'Ada, le couple retourne dans l'établissement. Prudence cherche à avoir des nouvelles de Rose, mais elle apprend que cette dernière a quitté les lieux.

CANAL+ 21:05

Yellowjackets



En 1996, des lycéennes, membres d'une équipe de football sont rescapées d'un accident d'avion dans les forêts denses du Canada. Vingt-cinq ans après la tragédie, Jessica Roberts, une journaliste du journal "Star Lodger", enquête sur les événements qui ont conduit à certaines d'entre elles de survivre dans cette nature inhospitalière. Elle essaie d'interroger Shauna, Taissa et Natalie dont l'existence a été bouleversée. Les trois femmes semblent conserver un lourd secret.

6 21:05

Pékin express



Pour cette quatrième étape, les épreuves se déroulent autour de Tachkent, la capitale de l'Ouzbékistan. Les équipes doivent se disputer trois courses qui leur permettent de découvrir les environs et les lieux emblématiques de la ville, comme le grand marché couvert, lieu d'échange plein de vie. Les binômes prennent également part à des épreuves inédites, comme le foot virtuel ou le flipper grandeur nature à flanc de montagne. À noter le retour de la règle « des Intouchables », qui offre aux candidats un fabuleux avantage stratégique pour la compétition.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2492

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	3	8					6			1	2
	9	7					8			1	9
2	4	3		2	3	1	5	4		8	
	1	2				9	3		6	2	4
			8			4	2		9	3	
1		6			9	5	6			5	
7		3				4			5		8
	5		4	7			5	1		8	
			1	3	8	5					
			9	4					2		
						7					
4	7	5					7	3	1		
1		6			8			7	9	1	3
			3		4	3	2	6	8		1
			2	5	6			5	6		9
	5	1						8			4
		4							4	3	6
5	4	1			6			9		8	5
			5	8	1				7		
9	7		2					4	1		6

«Etre seul, c'est s'entraîner à la mort»

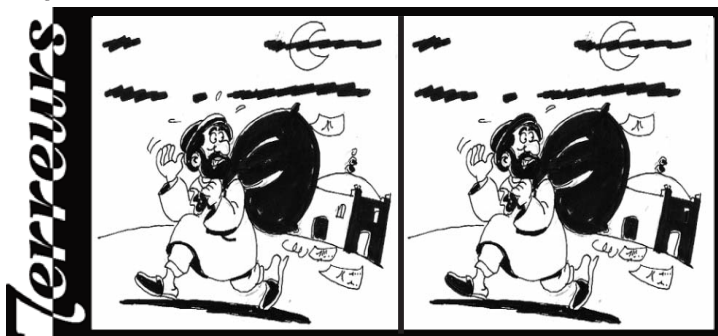
Louis-Ferdinand Céline



Mots croisés n°2492

- Horizontalement :**
- Suppression des marques distinctives
 - Idiotisme venu des Etats-Unis
 - Découbris - Mesure de temps
 - Fanfaronneur - Bulbes aromatiques
 - Personnage important que l'on ne voit jamais
 - Vallées envahies - Placera verticalement
 - Un ton sous mi - Support de soc
 - Blanchira - Vache par amour divin
 - Bouquiné - Entreront en action
 - Proscrire - Sage
- Verticalement :**
- Chanson de gondolier
 - Pris contact avec l'eau - Les autres
 - Voisin des tibétains
 - Scènes de l'aficionado - Terrain
 - Elles n'ont plus cours à Rome - Parfois clope
 - Point de chute du premier aviateur - Mangeur de buffet
 - Petit singe à queue prenante - Divaguer
 - Elément de lustre - Elles doivent être plus têtes que leurs sujets
 - Emploi du temps - Unité agraire
 - Détachées du contexte - Père de ragots
 - Non mentionné - Lombes
 - Arrivés parmi nous - Protection si elle est anglaise

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



JUDO

Imad Benazoug, un champion aux ambitions «olympiques»

L'émergence de nouveaux talents lors du championnat d'Algérie de judo seniors individuel, tenu le week-end passé à Oran, fut la plus grande satisfaction des responsables de cette discipline, et parmi ces talents, figure le jeune Imad Aghiles Benazoug sacré champion dans la catégorie des plus de 81 kg.

Agé de 20 ans, Benazoug est bien parti pour réussir une carrière distinguée dans cette discipline très prisée par les jeunes algériens. Son attachement pour le judo a été constaté depuis son enfance, lui qui a grandi dans un quartier réputé pour être un réservoir de judokas de haut niveau pour les différentes sélections nationales, à savoir le quartier populaire d'El Harrach (Alger).

«J'ai commencé à pratiquer le judo dès l'âge de six ans. Enfant, je me voyais déjà un brillant judoka. Mon environnement proche m'a motivé pour pratiquer ce sport, puisque j'ai grandi dans un milieu qui a un faible pour le judo», raconte le jeune Imad Aghiles à l'APS.

Ce n'est donc pas par hasard que l'athlète du JC El Harrach -- le club qui a enfanté Benazoug et où il évolue jusqu'à ce jour -- s'est investi dans cette discipline au point où il a relégué ses études au second plan. Une manière de faire qui a déplu à son père, Boualem, même si ce dernier est issu, lui aussi, du milieu du judo. Le père voulait, coûte que coûte, que son fils réussisse et parvienne à concilier ses études et son sport préféré.

D'ailleurs, quand il était enfant, il arrivait à son père de lui cacher son kimono pour le contraindre à aller à l'école, après avoir constaté qu'il ratait ses cours juste pour aller s'adonner à des séances de judo. «Le judo c'est ma vie», renchérit le jeune judoka du JC El Harrach qui ne se voyait pas s'épanouir dans un milieu autre que ce sport. Une conviction qui a poussé finalement son père

à "abdiquer" devant son désir ardent et inébranlable de se tracer un chemin vers la gloire dans le judo.

«J'étais sacré champion d'Algérie dans toutes les catégories, des minimes jusqu'aux espoirs. Le seul trophée qui me manquait est celui de la catégorie junior, puisqu'on a été privés de se produire dans le championnat de cette tranche d'âge à cause de la pandémie du Covid-19», a-t-il fait savoir.

20 ans et déjà un riche palmarès

Le potentiel impressionnant du jeune judoka harachi lui a permis, en outre, de faire une entrée dans la cour des grands tout en étant encore espoir. Cela se traduit déjà par deux médailles d'or en championnat d'Algérie des seniors.

Ce n'est pas tout, puisqu'il compte aussi dans son palmarès une autre médaille d'or en championnat d'Afrique des juniors. Des distinctions qui le motivent davantage pour viser toujours haut. Pourtant, ça n'a pas été facile pour lui de tenir le coup après la méchante blessure contractée à un genou et qui l'a contraint de passer sur le billard.

Il s'agit là, a-t-il poursuivi, de son plus mauvais souvenir qu'il garde jusque présent, car il devait compter sur ses moyens personnels pour subir l'opération chirurgicale au niveau d'une clinique privée à Alger. Cela ne l'a pas pourtant empêché de revenir en force, il y a de cela huit mois, en redoublant d'efforts pour retrouver vite la plénitude de ses moyens. Les efforts



que le jeune Benazoug a déployés viennent déjà d'être récompensés par cette médaille d'or décrochée haut la main, vendredi passé, en finale du championnat d'Algérie individuel senior sur le tatami du Palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran. «Cette médaille a un goût spécial pour moi, car elle intervient après une période difficile due à ma blessure au genou. J'ai travaillé très dur pour rattraper mon retard afin d'arriver au top à ce championnat. Dieu merci, je n'ai pas déçu mes parents et mes proches. Cette consécration me stimule pour viser toujours haut», a-t-il encore promis.

Le championnat d'Afrique et les JM d'Oran en ligne de mire

Imad Aghiles Benazoug se projette déjà sur l'avenir. Il veut vite revenir à Oran pour s'illustrer encore à l'occasion des championnats d'Afrique des nations en mai prochain et des jeux méditerranéens, prévus du 25 juin au 6 juillet 2022.

«Ce sacre national que je viens de remporter à Oran me donne déjà un avant-goût en prévision des

deux compétitions internationales que va abriter cette ville prochainement. Je nourris de grandes ambitions en prévision de ces deux épreuves que je veux réussir de la plus belle manière possible», insiste le jeune judoka.

Imad Benazoug n'aura ainsi pas de temps de répit, car il doit vite se remettre dans l'ambiance du travail avec son club qui l'a formé et qui lui donne tous les moyens pour poursuivre sa progression. A ce propos justement, il s'est dit réjoui par la disponibilité de l'outil de travail au niveau du JC El Harrach, tout en souhaitant néanmoins que la fédération algérienne de judo le soutienne, lui et tous les autres jeunes talents en leur multipliant les stages et en leur offrant la possibilité de se frotter aux meilleurs judokas du monde. «Il s'agit là, du seul moyen qui va nous permettre de progresser davantage et nous rapprocher du haut niveau. Personnellement, je vise tout simplement une médaille olympique dès les prochains jeux olympiques de Paris en 2024», rêve-t-il déjà tout en souhaitant que ce rêve devienne une réalité.

JM ORAN-2022

Souakri : «Nette avancée des préparatifs sur le plan infrastructurel»

L'ancienne secrétaire d'Etat auprès du ministre de la jeunesse et des sports chargée du sport d'élite, Salima Souakri, s'est dite «impressionnée» par l'évolution des préparatifs de la ville d'Oran pour abriter la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) l'été prochain, notamment sur le plan infrastructurel.

Un constat que l'ancienne championne en judo a fait en comparant la situation qui prévalait au niveau des chantiers des nouvelles infrastructures sportives retenues pour les JM (complexe sportif et village méditerranéen en particulier) lorsqu'elle faisait partie du gouvernement (juin 2020 au 7 juillet 2021) et celle constatée lors de sa récente visite dans la capitale de l'Ouest du pays à l'occasion du championnat d'Algérie de judo seniors individuel tenu le week-end passé au Palais des sports «Hamou-Boutlélis». «Les gros moyens déployés par les hautes autorités de l'Etat, ont permis de rattraper le retard accusé dans la réalisation des nouvelles infrastructures sportives. Désormais, Oran dispose d'un parc sportif de haut niveau qui sera très bénéfique pour les sportifs locaux et algériens en général», a-t-elle déclaré à l'APS.

«Les prochains JM doivent être une totale réussite. Nous avons fait des pieds et des mains pour obtenir leur organisation chez nous. Personnellement, j'étais présente au congrès tenu à cet effet en 2015 en Italie, et je peux témoigner qu'il y avait une rude concurrence avec le dossier de candidature de la ville de Sfax. Il faut que nous soyons donc à la hauteur», a-t-elle ajouté.

Pour Salima Souakri, les prochains JM «ne seront pas seulement sportifs, mais aussi, une occasion pour véhiculer une belle image de notre pays à tous les niveaux, d'autant que nous disposons d'un patrimoine non négligeable sur le plan culturel et touristique», a-t-elle insisté. Médaille d'or lors des JM-2001 à Tunis, l'ancienne secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite espère que la nouvelle génération du judo algérien fasse bonne figure lors du tournoi de cette discipline.

«Les judokas du bassin méditerranéen les meilleurs au monde»

Saluant la décision des organisateurs de délocaliser ledit tournoi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed (quartier Akid-Lofti), elle a prédit une «mission difficile» pour les judokas algériens. «Les judokas du bassin méditerranéen sont les meilleurs sur le plan mondial. La preuve, les Français ont réussi à damer le pion aux Japonais lors des précédents jeux olympiques (JO) de Tokyo. On s'attend à ce que les meilleurs soient au rendez-vous à Oran, d'où la nécessité d'être parfait sur le plan organisationnel», a-t-elle estimé.

Dans la foulée, Salima Souakri a considéré que le judo algérien a connu une fois de cycle à l'issue des précédents JO d'où l'obligation de préparer une nouvelle génération capable de hisser haut les couleurs nationales lors des manifestations sportives internationales. A ce propos, elle s'est dite «optimiste» quant à assurer une bonne relève, un optimisme conforté par tout ce qu'elle a vu lors du récent championnat d'Algérie seniors individuel.

«Certes, le niveau n'a pas été au top, aussi bien sur le plan technique que physique, mais cela se comprend, vu que nos judokas, à l'instar des autres sportifs, sont restés inactifs pendant deux années à cause de la Covid-19. Cela n'a toutefois pas empêché quelques jeunes talents d'émerger pour l'occasion. C'est sur ces jeunes qu'on doit tabler pour reprendre le témoin de leurs aînés», a-t-elle encore souligné. Cela passe, à ses yeux, par une «très bonne prise en charge» des nouveaux champions, en leur permettant notamment de participer aux tournois internationaux pour se frotter aux judokas de haut niveau. Concernant le judo féminin, elle a noté avec regret une «baisse de niveau sensible», estimant qu'il faudra «s'investir davantage dans ce créneau où l'Algérie a plus de chances de gagner des médailles sur l'échelle internationale vu que le niveau des filles est moins remarquable par rapport à celui des garçons où il est difficile d'obtenir des médailles dans les grandes compétitions», a-t-elle fait remarquer.

HAND - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FÉMININ U18 (3E JOURNÉE)

Défaite de l'Algérie face à la Guinée 22-39

La sélection féminine algérienne de handball des moins de 18 ans (U18) a s'est inclinée face à son homologue guinéenne sur le score de 22-39, en match comptant pour la 3e journée du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé mardi soir à Conakry. C'est la première défaite de l'Algérie dans le tournoi, après deux victoires obtenues, respectivement, devant la Guinée-Bissau (52-22) et la Gambie (49-

10). Dans les deux autres matchs, disputés plus tôt, l'Egypte a dominé la Gambie (57-11), alors que la Sierra Leone a battu la Guinée Bissau (32-15). Après trois journées de compétition, l'Egypte et la Guinée occupent la tête du classement avec 6 points, suivis par l'Algérie (4 pts), la Sierra Leone (2 pts) et la Gambie (0 pts). Pour leur quatrième sortie, les handballeuses algériennes défieront jeudi l'Egypte (17h00), avant de boucler

leur participation vendredi face à la Sierra Leone (15h00).

cette 17e édition du tournoi africain, les organisateurs ont opté pour une formule de mini-championnat, dont le premier au classement à l'issue des cinq journées de compétition sera sacré champion d'Afrique. Pour rappel, le rendez-vous de Conakry est qualificatif au Mondial de la catégorie pour les trois équipes sur le podium.

CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE D'AVIRON EN SALLE «La ligue oranaise pour asseoir sa domination»

La ligue oranaise d'aviron espère préserver sa domination sur les championnats d'Algérie en salle (Ergométre), toutes catégories confondues, qui auront lieu ce week-end au Palais des sports Hamou-Boutlélis à Oran, a indiqué mercredi son président Houari Mehala. «Nous allons participer avec 70 athlètes représentant 5 clubs. L'aviron oranais a tout le temps ou presque dominé les débats sur le plan national.

Il est également le principal réservoir des sélections nationales, d'où la nécessité de faire perpétuer la tradition», a-t-il déclaré à l'APS.

Cent-quatre-vingt rameurs, représentant douze clubs, animeront cette épreuve organisée par la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK) en collaboration avec la Ligue locale de la discipline. La compétition était initialement prévue les 14-15 janvier dernier, dans les mêmes lieux, mais la pandémie de la Covid-19 avait contraint les organisateurs à la reporter.

CHAMPIONNAT INTER-POLICE DE LA RÉGION SUD-EST DE KARATÉ-DO

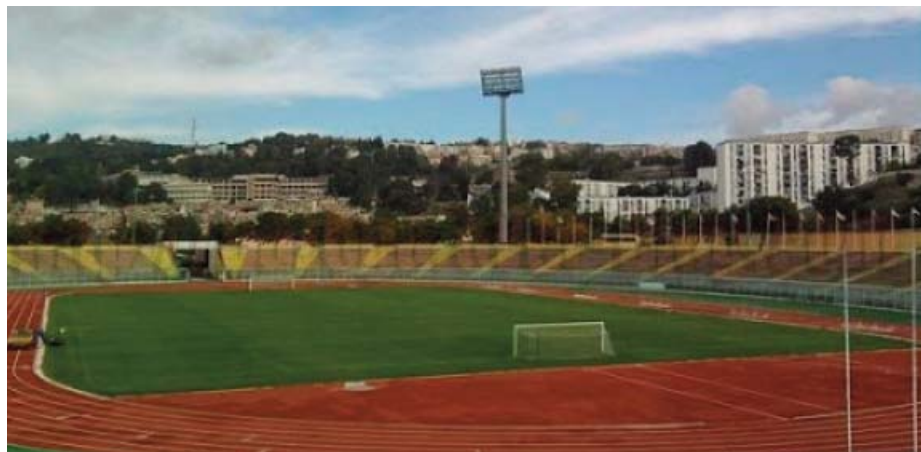
Participation de 30 athlètes au rendez-vous de Biskra

Le championnat régional inter-police de la région sud-est de karaté-do a été lancé, mardi, dans la salle omnisports Mohamed Tahar Benmehidi de Biskra avec la participation de 30 sportifs. Les participants, représentant les services de sûreté des wilayas de Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Meniâ, Meghaier, Ouled Djellal, Illizi, Touggourt et Djanet en plus de la wilaya de Biskra, concourront dans la catégorie «Kata» individuel et collectif, selon le président du bureau régional des activités sportives de Ouargla, le lieutenant Abderrahim Benkaid. Cette mani-

festation sportive s'inscrit dans le cadre des activités de la saison sportive 2021-2022 programmées par le service régional de la santé et l'action sociale et les activités sportives, et devra permettre aux lauréats des tours de ce championnat de se qualifier à la phase nationale, devant avoir lieu au mois de mai prochain, selon le même responsable. La manifestation qui se poursuivra demain (mercredi) est organisée en collaboration avec le service régional de santé, de l'action sociale et des activités sportives, ainsi que les services de la sûreté de wilaya de Biskra.

CONSTANTINE Le stade chahid Hamlaoui se prépare pour le CHAN

Le projet de réhabilitation du stade chahid Mohamed Hamlaoui de Constantine sera réceptionné au cours du deuxième semestre de l'année en cours et sera prêt à abriter des matchs du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) prévu au mois de janvier 2023.



«Le stade chahid Hamlaoui qui abritera une partie des matchs de cette compétition continentale a bénéficié d'une grande opération consistant à restaurer et réhabiliter toutes ses installations», a indiqué dans une déclaration à l'APS, Saïd Hougasse, directeur de la jeunesse et des sports (DJS), précisant que ce projet a été scindé en 11 lots, dont cinq (5) lancés en travaux en 2020 pour un investissement de l'ordre de 400 millions de dinars.

Les travaux de la première partie de ce projet, qui affichent un taux d'avancement de 85%, consistent en la réalisation d'une pelouse en gazon naturel, le placement d'un écran géant (84 m2) doté d'une image de haute qualité, la restauration des tribunes, le renforcement de la toiture, l'aménagement de nouvelles entrées et allées de cette structure, ainsi que la dotation des portails par des équipements de la billetterie électronique, a fait savoir M. Hougasse.

Il a également révélé que les services de la DJS ont élaboré des études de terrain pour l'ensemble des onze (11) lots et après avoir finalisé la réévaluation des travaux restants, une séance de travail s'est tenue entre le ministère de tutelle et le ministère des Finances en vue de financer les opérations restantes, liées notamment à la réalisation d'une annexe, une pépinière pour la production du gazon naturel, la réhabilitation des vestiaires et de la salle des arbitres, l'installation des sièges dans les tribunes, la réhabilitation et l'équipement de la tribune d'honneur et de la cabine de presse, la rénovation des projecteurs par un système d'éclairage en LED, ainsi que la pose d'un amplificateur de son et la

réhabilitation de la piste d'athlétisme.

«Une fois ces travaux achevés, le stade sera bien aménagé et prêt pour abriter cette compétition africaine dans de bonnes conditions, où le bon accueil des supporters sera pris en considération, notamment ceux des équipes visiteuses qui auront des allées spéciales et un grand parking pour le stationnement de leur véhicule, ainsi que des kiosques et boutiques mobiles afin de leur fournir tous les besoins nécessaires», a assuré le DJS de Constantine.

De son côté, le directeur du bureau d'études et de suivi des travaux de ce projet, Amrane Ait Moussa, a fait savoir que des entreprises nationales ont contribué à la réhabilitation et la rénovation de toutes les installations de cette enceinte footballistique, conformément aux normes mondiales requises, et ce en vue de la réhausser au rang des stades habilités à organiser des compétitions internationales et continentales.

Il a également révélé que la réalisation d'une pelouse de haute qualité est «compliquée et coûteuse», notant que la production de gazon naturel, qui s'effectue entre six mois et un an, passe par la préparation de plusieurs couches de sol en sus de l'installation d'un système d'irrigation, avant de procéder à niveler la surface et à utiliser des produits désherbants.

«Au cours du processus de production de la pelouse, nous avons employé des outils spécifiques afin d'obtenir une herbe dense et ce, en œuvrant à rapprocher les semences les unes aux autres», a expliqué le même responsable, soulignant que l'équipe technique veillera au bon déroulement de ce processus

durant toute les phases de croissance du gazon.

Il a ajouté que la réhabilitation de la piste d'athlétisme passe par la réalisation d'une structure de base composée de plusieurs couches avant d'élaborer la surface plane oblongue dédiée à ce sport, affirmant que cette piste doit répondre aux normes requises, notamment celles liées à l'absorption du choc et l'équilibre idéal entre la rigidité et la souplesse de la surface en appliquant une peinture visqueuse qui assure après son séchage, plus de sécurité et contribue à éviter les blessures.

Le stade Hamlaoui, une carte gagnante pour l'obtention de la licence de club professionnel

Le directeur de la jeunesse et des sports, Saïd Hougasse, a assuré qu'après la fin de la CHAN le stade du chahid Mohamed Hamlaoui est susceptible de constituer «une carte gagnante» dans le dossier du Club sportif constantinois (CSC) en vue de l'obtention de la licence de club professionnel, étant donné que la Fédération algérienne de football (FAF) l'imposera, dès la saison prochaine, à tous les clubs pour participer au championnat de Ligue 1.

«Le dossier de l'obtention de cette licence doit être constitué de 19 documents attestant notamment de la mise à disposition du club d'un stade homologué doté de caméras de surveillance, de la présence d'un organigramme administratif au sein de la direction du club, et des moyens et infrastructures d'entraînement, ainsi qu'un comité de supporters», a indiqué récemment à l'APS, le président de la commission commune chargée du dossier de professionnalisme

des clubs de football en Algérie, Amer Mensoul, en marge d'une visite au siège du CSC et au pôle sportif de Châab R'sas.

Il a également soutenu que les moyens et équipements sportifs avec lesquels le stade du chahid Hamlaoui sera doté en prévision du prochain rendez-vous africain, lui permettront d'être parmi les meilleurs stades en Algérie.

Ce stade constituera aussi l'un des acquis importants pour la wilaya de Constantine et la Ligue 1 du fait qu'il donnera la possibilité au CSC d'accueillir les équipes adverses et de préparer confortablement les matchs à domicile, a-t-il fait savoir.

Pour rappel, le stade Chahid Hamlaoui, qui peut accueillir plus de 40.000 supporters, était en 1981 témoin de la qualification de l'Algérie à la coupe du monde de 1982 en Espagne, mais aussi le théâtre du sacre du CS Constantine qui a remporté deux fois sur ce stade le titre de champion d'Algérie en 1998 et 2018.

Ce terrain, mis en service le 17 juin 1976, était appelé «Stade 17 juin» avant qu'il ne soit baptisé «Stade du chahid Hamlaoui» en commémoration à ce martyr (1925-1957) tombé au champ d'honneur dans une bataille à Constantine lors de la révolution libératrice, contre l'occupant français.

Aussi, ce stade contient une piste d'athlétisme qui a donné naissance à de nombreux champions mondiaux et olympiques tels que Hassiba Boulmarka (championne du 1500 m à 3 reprises et championne olympique aux JO de Barcelone 1992, en sus du champion Ali Saïdi Sief, vice-champion olympique du 5000 m aux Jeux Olympiques de Sydney 2000).

PREMIER LEAGUE ANGLAISE Mahrez (Manchester City) bat son record de buts en une seule saison

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, auteur d'un but mardi soir lors de la qualification des "Cityzens" aux quarts de finale de la Coupe d'Angleterre de football sur le terrain de Peterborough (2-0), a battu son record de buts en une seule saison en atteignant la barre de 19 réalisations.

Titularisé par l'entraîneur espagnol Pep Guardiola, le capitaine des "Verts" a ouvert le score d'une frappe subtile suite à une série de crochet sur un défenseur adverse (60e).

Jack Grealish a ensuite doublé la mise sept minutes plus tard, scellant ainsi définitivement la qualification de l'actuel leader de Premier League.

Mahrez (31 ans) inscrit son 19e but de la saison en 32 matchs, toutes compétitions confondues, soit son meilleur total sur une saison en club.

Il conforte son statut de meilleur buteur de Manchester City.

Le N.7 de l'équipe nationale s'est également distingué dans son registre de passeur en signant 7 offrandes depuis le début de la saison.

"Il aime le football, il aime jouer au football. Pour lui, ce n'est pas un métier, c'est une joie. C'est pourquoi il jouerait demain, après-demain, chaque match, chaque jour.

Il a une qualité incroyable offensivement, c'est le meilleur joueur que nous ayons. Il a marqué un but fantastique, je suis très fier de sa performance ce soir", a réagi Pep Guardiola en conférence de presse, à l'issue de la rencontre.

Mahrez, qui avait rejoint Man City en 2018 en provenance de Leicester City, aura une belle occasion de s'illustrer de nouveau, à l'occasion du derby face à Manchester United, dimanche à Old Trafford (17h30), comptant pour la 28e journée du championnat.

CHAN-2023 Inspection d'infrastructures sportives et hôtelières à Annaba

Les membres du comité d'organisation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2023), abritée par l'Algérie en janvier prochain, et des représentants de la Fédération algérienne de football (FAF) se sont déplacés, mardi à Annaba, pour inspecter les infrastructures sportives et hôtelières devant accueillir les compétitions et les sportifs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Les membres de ce comité, conduit par son président Rachid Oukali, et composé du membre du bureau fédéral et président de la commission des compétitions, Hakim Meddane, du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, et de membres de la fédération, ont été reçus par le wali Djamel Eddine Brimi ainsi que les responsables du secteur de la jeunesse et des sports, selon la même source.

Les membres de ce comité se sont enquis, au cours de cette rencontre avec le wali, des préparatifs et de la réhabilitation des infrastructures sportives devant abriter une partie des compléments de ce championnat continental, a souligné la même source.

La délégation s'est déplacée au stade 19 mai 1956 qui fera l'objet d'une importante opération de réhabilitation en prévision de cette compétition, et a visité les stades Dridi Mokhtar dans la commune d'El Hadjar et le stade colonel Chabou du chef-lieu de wilaya qui seront réservés aux séances d'entraînement, a-t-on indiqué.

Les membres de la délégation inspecteront également plusieurs infrastructures sanitaires et hôtelières de la wilaya en prévision de ce rendez-vous sportif africain, a-t-on conclu.

LIGUE 1 (19E JOURNÉE) Le MC Alger jubile, le NAHD n'est plus relégable

Le MC Alger vainqueur devant le NC Magra (2-1) a profité de la défaite de l'USM Alger face au RC Arbaâ (0-2), pour remonter provisoirement à la 2e place du classement de la Ligue 1 de football algérienne, alors que dans le bas du tableau le NA Hussein-Dey s'est extirpé de la zone de relégation après sa précieuse victoire contre le HB Chelghoum-Laïd (2-1), à l'occasion de la 19e journée entamée mardi et qui se poursuivra mercredi et jeudi.

Le MCA (33 pts), qui compte encore un match en retard, s'est imposé grâce au doublé de son buteur Samy Frioui (28e, 72e) et rejoint provisoirement l'USM Alger et Paradou AC, grands perdants de cette journée. Le Paradou AC a raté une belle occasion de s'emparer provisoirement de la position de dauphin, en concédant le point du match nul à domicile face au MC Oran (0-0). Le MCO commence à retrouver des couleurs sous la houlette du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, quelques jours après la victoire décrochée au stade Ahmed-Zabana face au CS Constantine (2-1).

L'USM Alger, qui surfait pourtant sur une belle série de neuf matchs sans défaite, a concédé un véritable coup d'arrêt, en concédant un surprenant revers en déplacement face au nouveau promu le RC Arbaâ (2-0).

Le club algérois a buté sur une accrocheuse formation de l'Arbaâ qui en voulait tellement, afin de s'éloigner de la zone rouge.

Le nouvel entraîneur serbe de l'USMA Zlatko Krmpotic concède déjà sa première dé-

faite, après avoir réussi ses débuts sur le banc des "Rouge et Noir", en remportant difficilement vendredi le derby face au NA Hussein-Dey (1-0).

En bas du tableau, le NA Hussein-Dey a réalisé une excellente opération, en l'emportant à domicile face à un concurrent direct pour le maintien le HB Chelghoum-Laïd (2-1).

Une victoire à "six points" qui permet au Nasria de céder la 15e place, synonyme de relégation, à son adversaire du jour.

Les "Sang et Or" mettent fin à une mauvaise série de six matchs sans victoire, dont cinq revers de rang.

L'Olympique Médéa ne relève plus la tête, et s'offre un triste record de 12 défaites de rang, une première dans l'histoire de la Ligue 1 professionnelle.

Les coéquipiers de Sid Ali Lakroum ont chuté cette fois-ci dans leur antre d'Imam-Lyes face à l'ASO Chlef (1-2).

Le club phare du "Titteri" aura besoin d'une véritable "révolution" pour essayer de sortir la tête de l'eau et amorcer sa mission de sauvetage. Les Chélifiens, quant à eux, confirment



leur regain de forme, et parviennent à enchaîner un quatrième match sans défaite, ce qui leur a permis d'occuper la moitié du tableau.

La lanterne rouge le WA Tlemcen continue de manger son pain noir, en se faisant accrocher à domicile par le RC Relizane (0-0). Avec 10 points au compteur, le Wydad aura du mal à assurer son maintien parmi

l'élite. Le Rapid revient, de son côté, avec un bon résultat, après avoir aligné quatre défaites de suite.

Cette 19e journée se poursuivra mercredi avec le déroulement de l'affiche entre l'ES Sétif et la JS Kabylie (18h00), suivie jeudi par CS Constantine - CR Belouizdad (14h30). Le derby du sud JS Saoura-US Biskra a été reporté à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR Ali Malek rassure les clubs sur la subvention de la Sonelgaz

Le président de la Ligue Nationale du Football Amateur Ali Malek a profité de l'Assemblée générale ordinaire de l'instance, tenue lundi à Alger, pour rassurer les clubs de Ligue 2 au sujet de l'aide financière qui leur a été promise par la Sonelgaz.

"Cette opération est budgétisée, mais nous sommes toujours en attente du feu vert du nouveau Président Directeur Général de la Sonelgaz" a-t-il expliqué à certains représentants de clubs.

En effet, cette promesse a été faite aux clubs lors de la précédente Assemblée Générale de l'instance, tenue en décembre 2021 et pendant laquelle un montant de deux millions de dinars avait été garantie par cette entreprise, sauf que rien de concret n'a été fait depuis. Par ailleurs, concernant le statut des clubs de Ligue 2, dont certains sont "amateurs" alors que d'autres sont à "caractère professionnel", Ali Malek a indiqué que "la question sera traitée pendant les prochaines réunions du Bureau fédéral", ajoutant au passage qu'une "clarification sera bientôt apportée" à ce sujet.

Concernant les bilans moral et financier de l'exercice 2021 et le budget prévisionnel de 2022, qui ont été exposés pendant l'AGO, ils ont été approuvés par l'assistance, composée de 29 membres sur les 41 membres statutaires.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
WILAYA DE BÉJAÏA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI
NIF : 099006019001144

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 01 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N°: 12/S.E/D.E/Béjaïa/2021 paru dans les quotidiens « DKNEWS » en date du 14/11/2021 et الفجر en date du 14/11/2021 ainsi que dans le BOMOP relatif au « Acquisition des Equipements scolaires au profit d'un lycée type 1000 au niveau du site 2000 logements en location-vente à OUED-GHIR (cité d'habitats intégrées 2018) ». Lot n° 01 : Mobilier scolaire, Mobiliers d'administration et Equipements Amphithéâtres, Lot n°02 : Matériels de Mécanographie, de Reprographie et Informatique, Lot n° 03 : Matériels de Sport et lot N°04 : Matériels de cuisine, qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres l'attribution provisoire est comme suit :

Lot	Soumissionnaire retenu	NIF	Délai de livraison	Evaluation technique		Montant de soumission (ttc) en DA	Observation
				Phase 01	Echantillon		
Lot n° 01 : Mobilier scolaire, Mobiliers d'administration et Equipements Amphithéâtres	ABI BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	497906310032926	10 jours	45/60	Conforme	9 112 187.00	Entreprise pré-qualifiée ayant présenté des échantillons conformes Répondant à la norme qualité/prix
Lot n°02 : Matériels de Mécanographie, de Reprographie et Informatique	ABI BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	497906310032926	10 jours	45/60	Conforme	1 506 064.00	Entreprise pré-qualifiée ayant présenté des Echantillons conformes
Lot n° 03 : Matériels de Sport	SAADI NADJIM	498206010358924	05 jours	35/60	Conforme	1 219 500.00	Entreprise pré-qualifiée ayant présenté des échantillons conformes Répondant à la norme qualité/prix
Lot N°04 : Matériels de cuisine	Infuctueux						

Conformément à l'article 82 du décret cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires de ce choix opéré, pourront introduire leurs recours auprès du comité des marchés publics et de la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa dans un délai de **dix (10) jours** à partir de la date d'affichage du présent avis. Et ceux qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont invités à se rapprocher du service de la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa dans les **trois (03) jours** qui suivent la première publication de ce présent avis d'attribution provisoire.

VICTOR OSIMHEN A DÉJÀ TRANCHÉ POUR LE REAL

Aujourd'hui à Naples, Victor Osimhen figurerait dans les petits papiers du Real Madrid. Un défi auquel le Nigérien ne dirait d'ailleurs pas non. Selon les informations de Fabio Santini, l'alternative se nommerait Victor Osimhen, mais pour cela, il faudrait convaincre Naples avec au moins 80M€. Le montant est important pour s'offrir Victor Osimhen. Le Real Madrid fera-t-il une offre à la hauteur pour parvenir à un accord avec Naples ? Convaincre le Nigérien ne sera en tout cas pas le plus difficile. En effet, lors de son intervention pour Il Processo, Fabio Santini a expliqué que si le Real Madrid venait à faire une proposition, Osimhen ne dira pas non. La balle est donc dans le camp de Florentino Pérez.



Romelu Lukaku fait le forcing pour quitter Chelsea

De retour à Chelsea l'été dernier, Romelu Lukaku déçoit et passe désormais son temps sur le banc. Un mal-être croissant qu'il ne digère plus. Il souhaite quitter les Blues et tente de revenir à l'Inter Milan. L'histoire est quelque peu rocambolesque. Vendu en juillet 2014 pour 35 millions d'euros à Everton, Romelu Lukaku est ensuite passé par Manchester United avant de s'envoler pour l'Italie et l'Inter Milan. En Serie A, le Belge s'est éclaté deux saisons en enchaînant les buts avec son compère offensif, Lautaro Martinez. Des performances remarquables qui attirent l'intérêt de Chelsea. Les Blues ont dégainé l'été dernier avec un joli chèque de 113 millions d'euros. Le grand gagnant semble être l'Inter Milan alors que Romelu Lukaku tenterait désormais de faire le forcing pour quitter Londres et rentrer en Italie. La presse italienne est unanime. Selon la Gazzetta dello Sport et le Corriere dello Sport, Romelu Lukaku veut quitter Chelsea et faire son retour à l'Inter Milan. Un souhait rapidement brisé par les Nerazzurri qui ne sont pas intéressés pas à un tel retour. Le club lombard avait besoin de liquidités et ne compte pas faire un pas en arrière. D'autant plus que les résultats sportifs sont plus que convaincants.

GREALISH GUARDIOLA PREND SA DÉFENSE

En conférence de presse, Pep Guardiola a répondu aux critiques dont est la cible Jack Grealish (26 ans). Il pense qu'il ne doit plus les écouter.

3 buts et 3 passes décisives. Le bilan affiché par l'attaquant anglais a déçu les fans citizens, cette saison. Pep Guardiola refuse néanmoins de le juger sur ça : « Vous parlez toujours des statistiques. Les joueurs, aujourd'hui, ne jouent plus que pour leurs statistiques, mais c'est la plus grande erreur qu'ils puissent faire », a-t-il indiqué face à la presse. Et de préciser sa pensée : « Les statistiques sont juste un bout d'information que nous avons, mais il y a des joueurs qui rendent leur équipe meilleure sans figurer dans les statistiques. » Le technicien espagnol se satisfait de son apport : « On ne l'a pas acheté pour marquer 45 buts. Il n'a pas les qualités pour ça, mais il en a d'autres. Il joue très bien, vraiment. Je ne vous le dirais pas s'il ne jouait pas bien, mais ce n'est pas le cas », a-t-il conclu. Jack Grealish a été recruté pour un montant de 118 millions d'euros, lors du dernier mercato estival.



RONALDO FIXE LA DATE DE SA RETRAITE

« Je sais qu'il ne me reste plus beaucoup d'années à jouer, quatre ou cinq de plus, nous verrons, et je veux gagner plus de choses. C'est difficile de dire que je n'en veux pas plus, pourquoi pas ? Je qui me donne l'opportunité de gagner plus de choses, j'aide à la fois dans l'équipe nationale et à Manchester United et c'est pourquoi je veux continuer comme ça. Ma vie a été un joli parcours. J'ai laissé mon empreinte partout où je suis allé. Je ne pense pas qu'il y ait un seul joueur dans l'histoire qui puisse être fier de dire que, ou qu'il soit allé, il a laissé sa marque, et ça, ça me rend heureux. »

DE LIGT SE PRONONCE SUR UN DÉPART

Matthijs de Ligt a évoqué son avenir pour la saison prochaine; un départ est-il si proche ? Matthijs de Ligt vers un départ de la Juventus Turin ? Son agent, Mino Raiola, avait semé le doute il y a quelques semaines. « Je pense qu'il est prêt pour un nouveau challenge et lui aussi le pense », avait dit Raiola en décembre dernier. Mais Matthijs de Ligt semble un peu plus mesuré. « Ce que Mino a dit s'est produit il y a trois mois, les choses peuvent changer. Pour le moment, je me concentre entièrement sur cette saison. Je m'éclate ici, j'apprends chaque semaine et j'aime vraiment cela », a dit le défenseur au média néerlandais Rondo. Matthijs de Ligt est sous contrat avec la Juve jusqu'en juin 2024, et quelques gros clubs sont sur le coup, comme le BNaarça ou Manchester United.



Manchester United boycott Maguire

Au centre de toutes les critiques à Manchester United, Harry Maguire ne fait plus l'unanimité. La direction mancunienne ne veut plus de lui et le pousse vers la sortie pour un départ précoce prévu cet été. Acheter un Anglais en Angleterre est un geste suicidaire. Défenseur le plus cher de l'histoire, Harry Maguire a été recruté pour 90 millions d'euros en août 2019 par Manchester United en provenance de Leicester. Un transfert qui ne cesse de nourrir les critiques alors que l'international anglais n'affiche pas à un niveau exceptionnel. Titulaire indiscutable et capitaine des Reds Devils, l'ancien Foxes, a disputé 28 rencontres cette saison. Pourtant, son niveau est remis en question au quotidien.



PRÉSIDENTE

Le Président de la République préside une réunion du Haut conseil de sécurité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé mercredi une réunion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité», lit-on dans le communiqué.



JOURNÉE AFRICAINE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE Le ministre de l'Éducation salue la politique du Président Tebboune

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a salué mardi la politique clairvoyante du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de promotion de l'alimentation scolaire, affirmant que l'Etat a décidé d'augmenter de 44% le coût du repas. Selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale qui a pris part virtuellement à la 6^e édition de la Journée africaine de l'alimentation scolaire, organisée par le département de l'éducation et des sciences et technologies à la Commission de l'Union africaine (UA), le ministre s'est félicité de «la politique clairvoyante du Président Tebboune en matière de promotion de l'alimentation scolaire».



En application du programme du Président de la République en termes d'amélioration du repas, l'Etat a décidé d'augmenter de 44% le coût du repas pour l'année scolaire 2022/2023 d'autant que la cantine scolaire complète l'activité éducative.

Dans son intervention, M. Belabed a mis en avant les efforts consentis par l'Etat algérien en matière d'alimentation scolaire, à laquelle le Président Tebboune

accorde un intérêt majeur, soulignant que l'Etat a tracé une politique ambitieuse pour généraliser l'alimentation scolaire en se basant, essentiellement, sur le lancement d'un méga-programme pour la construction de nouvelles cantines outre la consécration de programmes dans le but de restaurer les cantines et réaménager les espaces non exploités en cantines.

L'Etat «compte augmenter le nombre des bénéficiaires des cantines scolaires à 100.000 nouveaux bénéficiaires par an en vue de généraliser cette tendance à tous les élèves du palier primaire», a-t-il dit, soulignant que le nombre des cantines scolaires «a évolué de 36% avec une hausse significative dans le nombre des élèves bénéficiaires de

66%». Le ministre a réaffirmé «l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts de l'UA dans la promotion de l'alimentation scolaire dans le continent et l'ensemble des mécanismes favorisant le développement de l'alimentation scolaire basée sur les produits locaux et ce pour un développement durable dans le continent africain». La 7^e édition de la Journée africaine de l'alimentation scolaire a été organisée en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies, avec la participation de ministres et experts d'institutions gouvernementales des pays membres dans l'UA, d'es organismes de l'ONU et des institutions financières mondiales.

ALGÉRIE-CANADA

Québec : le consulat général d'Algérie appelle les entrepreneurs algériens à créer un réseau

Le consulat général d'Algérie à Montréal (Canada) a appelé les entrepreneurs économiques algériens établis au Québec à participer à la création d'un réseau permettant de faciliter leurs investissements en Algérie. Selon un communiqué publié sur la page Facebook officielle du consulat, la création d'un réseau des entrepreneurs algériens au Québec (REAO) est une initiative qui découle des différentes rencontres organi-

sées par le consulat, visant à identifier les moyens à mettre en oeuvre pour le renforcement de la coopération économique entre opérateurs algériens et québécois, au cours desquelles le rôle catalyseur de la communauté nationale dans le développement économique a été réitéré à maintes occasions. A cet effet, la création de ce réseau s'avère «nécessaire», souligne la même source. Ce réseau, ajoute le document, permettrait d'établir une ac-

tion coordonnée et une concertation soutenue entre les différents intervenants économiques algériens établis au Québec sur la base de rencontres périodiques afin de procéder à l'examen des moyens permettant une dynamisation du partenariat économique algéro-québécois. Ce mécanisme aurait pour «objectifs principaux d'explorer les voies et moyens de renforcer et faciliter les investissements en Algérie des opérateurs algériens établis

au Québec, faciliter le contact et la collaboration entre ces acteurs et leurs homologues en Algérie, ainsi que assurer une meilleure visibilité du marché algérien auprès des opérateurs québécois». Ainsi, «le consulat général invite les opérateurs économiques algériens établis au Québec à participer à la création et au succès de ce réseau en s'inscrivant à travers le formulaire d'inscription mis à leur disposition sur son site-web».

ARMÉE

Dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés en une semaine par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 23 février au 1^{er} mars 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», pré-

cise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national, 17 éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit, à Boumerdes, deux (02) casernes pour terroristes et une (01) bombe de confection artisanale». Le MDN souligne également que «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contenir le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité à travers les différentes Régions mi-

litaires, 27 narcotrafiquants et ont saisi 70,5 kilogrammes de kif traité et 333026 comprimés psychotropes». Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Béchar, Djinet et Tindouf, 959 individus et saisi 32 véhicules, 515 groupes électrogènes, 295 marteaux piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 83 tonnes de mélange d'or brut et de pierres». Ils ont également appréhendé «14 autres individus et saisi 8 fusils de chasse, 6 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ainsi que 125 quintaux de tabacs et 1653

unités de différentes boissons à Sétif, Aïn Defla, Biskra, Khenchela, El-Oued et In-Gezzam». De même, les Gardes-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 14160 litres à Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras». Dans un autre contexte, les Gardes-côtes «ont déjoué, au niveau des côtes nationales, plusieurs tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 69 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 227 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djinet, Tlemcen, In-Amenas et Souk-Ahras», conclut le MDN.

ALGÉRIE-ITALIE

Le secrétaire général du MDN reçoit son homologue italien

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed Salah Benbicha, a reçu mercredi 02 mars 2022, le secrétaire général du ministère de la Défense et Directeur national des armements, le général de corps d'Armée Luciano Portolano, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la coopération militaire algéro-italienne, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le Général-Major Mohamed Salah Benbicha a reçu, aujourd'hui mercredi 02 mars 2022, au niveau du Cercle national de l'Armée à Béni Messous, le Général de Corps d'Armée Luciano Portolano, secrétaire général du ministère ita-

lien de la Défense et Directeur national des Armements», précise le communiqué. «Les deux parties ont co-présidé les travaux de la 12^{ème} session du Comité mixte algéro-italien pour la coopération dans les domaines de l'industrie de défense, durant lequel plusieurs questions d'intérêt commun, ont été examinées, notamment celles ayant trait aux domaines techniques militaires et à l'industrie de défense», ajoute la même source. Les travaux du Comité mixte algéro-italien ont également constitué «une opportunité pour échanger les points de vue et consolider la coopération et la collaboration entre les armées des deux pays», souligne le communiqué du MDN.

Le président de la Cour constitutionnelle reçoit l'ambassadeur d'Italie en Algérie

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a reçu mercredi l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué de l'Institution. A cette occasion, le président de la Cour constitutionnelle a mis en avant «les réformes constitutionnelles et électorales menées en Algérie sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour construire une Algérie nouvelle répondant aux aspirations du peuple algérien et aux exigences de la démocratie et de l'Etat de droit», a précisé le communiqué. Lors de la rencontre, M. Belhadj a présenté à son hôte «un exposé sur la Cour constitutionnelle et les rôles importants qui lui ont été confiés après la dernière révision de la Constitution», précise la même source. Le président de la Cour constitution-

nelle a, par ailleurs, abordé avec le diplomate italien «les perspectives des relations entre l'Algérie et l'Italie qui ont connu récemment une forte dynamique sur les plans politique, économique et juridique, ainsi que les moyens de renforcer davantage, non tamment dans le domaine de la justice constitutionnelle», a ajouté le communiqué. A ce propos, les deux responsables se sont dits «disposés à établir, dans un avenir proche, des relations de coopération et des échanges entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue italienne, à travers la mise en place d'un cadre permanent de coopération et d'échange de connaissances et d'expertises entre les deux institutions». MM. Belhadj et Pugliese qui se sont félicités de la qualité des relations entre les deux pays, ont souligné leur «volonté d'œuvrer à leur consolidation à tous les niveaux et dans tous les domaines».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Le Premier ministre adresse ses vœux aux hommes et femmes de ce corps

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a adressé, mardi, ses vœux aux éléments de la Protection civile, hommes et femmes, à l'occasion de leur Journée internationale qui coïncide avec le 1^{er} mars de chaque année, saluant leur «professionnalisme et bravoure dans l'accomplissement de leurs missions». «Les expressions d'estime et de reconnaissance ne suffisent pas, à eux seuls, pour vous exprimer, hommes et femmes de la Protection civile, mes vœux les meilleurs à l'occasion de la célébration de votre journée internationale au regard de la lourde responsabilité que vous assumez avec mérite en vue d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens en temps de catastrophes et d'épidémies», a écrit le Premier ministre sur sa page Facebook. «Grâce à votre professionnalisme, vous avez joué un rôle central dans l'extinction des feux de forêts dans nombre de wilayas du pays. Braves et vaillants, vous avez formé un mur impénétrable face à la pandémie de Coronavirus. Votre mobilisation pour sauver les vies n'était qu'une belle manifestation des valeurs humaines et patriotiques», a-t-il ajouté. «Nous n'oublierons pas vos collègues, morts dans l'accomplissement de leur devoir. Je prie Allah Tout-Puissant de les entourer de Sa Sainte miséricorde et de préserver notre pays de tout malheur», a-t-il conclu.